



Direction de la programmation et coordination

Services d'intégration sociale
aux personnes présentant une déficience intellectuelle

Service des études et de l'évaluation

*Tableau de suivi de gestion
pour l'amélioration de l'accès aux services
en CRDI*

1999-2000

2000-2001



Mars 2002



Adopté le 16 décembre 2002 par le Comité régional d'orientation et suivi des données et d'élaboration des rapports régionaux en déficience intellectuelle

COLLABORATEURS

Régie régionale de Montréal-Centre

- ◆ **Services d'intégration sociale aux personnes présentant une déficience intellectuelle**
 - ✓ Diane Gauthier, chef de service
 - ✓ Lyse Beaudet, conseillère aux établissements
 - ✓ Suzanne Boulerice, conseillère aux établissements
 - ✓ Guylaine Ranger, technicienne en administration
 - ✓ Régine Gagnon, secrétaire

- ◆ **Service des études et de l'évaluation**
 - ✓ Normand Lauzon, chef de service
 - ✓ Pierre Provencher, conseiller aux établissements
 - ✓ Carole Lécuyer, conseillère aux établissements
 - ✓ Carole Morency, secrétaire

Centres de réadaptation en déficience intellectuelle

- ◆ **Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal**
 - ✓ John Aung-Thwin, directeur général (par intérim)
 - ✓ Patrice Connolly, directrice du développement des programmes et de la qualité des services
 - ✓ Janice Widdop, pilote du SIC-DI

- ◆ **Centre de réadaptation Gabrielle Major**
 - ✓ Hélène Duval, directrice générale
 - ✓ Mireille Tremblay, directrice de la recherche et de la qualité des services
 - ✓ Marc-André Mathieu, pilote du SIC-DI

- ◆ **Centre de réadaptation Lisette-Dupras**
 - ✓ John Aung-Thwin, directeur général
 - ✓ Dominique Normand, directrice des services professionnels
 - ✓ Janice Widdop, pilote du SIC-DI

- ◆ **Centre Miriam**
 - ✓ Marc Sougavinski, directeur général
 - ✓ Guy Sabourin, directeur du développement, de l'évaluation et de la recherche
 - ✓ Marjolaine Landry, pilote du SIC-DI

- ◆ **Services de réadaptation l'Intégrale**
 - ✓ Jean-Pierre Aumont, directeur général
 - ✓ Claude Campeau, directeur des services professionnels et de réadaptation
 - ✓ Gisèle Gibeault, pilote du SIC-DI

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7	ÉTAT DES RESSOURCES	25
☞ CONTEXTE	7	☞ INDICATEUR 6 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PLACES EN INTERNAT, EN FOYER DE GROUPE, EN RC ET EN RTF-RI	26
☞ PRÉSENTATION DU DOCUMENT	7	☞ INDICATEUR 7 : BUDGETS DE DÉVELOPPEMENT REQUIS ET OBTENUS	28
MÉTHODOLOGIE	9	☞ CONCLUSION	30
☞ IMPORTATION DU SIC-DI	9	ANNEXE « A »	33
☞ DONNÉES ÉTABLISSEMENTS	9	☞ AJUSTEMENTS APPORTÉS AUX BASES DE DONNÉES SIC-DI DES CRDI	34
☞ TRAITEMENT DU SIC-DI	9	☞ TRAITEMENT DES DONNÉES	36
INDICATEURS CONVENUS ET INDICATEURS MODIFIÉS	11	☞ SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES POUR LA VALIDATION DU NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS AU 31 MARS SELON LE PROGRAMME	39
☞ LES INDICATEURS CONVENUS	11	☞ SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES POUR LA VALIDATION DU NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS AU 31 MARS DANS LE PROGRAMME RÉSIDENTIEL SELON LE MILIEU DE VIE DES USAGERS	40
☞ LES INDICATEURS MODIFIÉS	11	☞ SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES POUR LA VALIDATION DU NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS EN ATTENTE AU 31 MARS SELON LE PROGRAMME	41
☞ LES INDICATEURS À DÉVELOPPER AVEC LE COMITÉ RÉGIONAL D'ORIENTATION	11	ANNEXE « B »	43
☞ CORRESPONDANCE ENTRE LES MESURES PLANIFIÉES, LES OBJECTIFS POURSUIVIS ET LES INDICATEURS CHOISIS	12	☞ TABLEAU 1 : L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS AU 31 MARS SELON LE PROGRAMME	44
ACCÈS AUX PROGRAMMES RÉSIDENTIEL, SOCIOPROFESSIONNEL ET DE SOUTIEN	13	☞ TABLEAU 2 : L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS AU 31 MARS DANS LES PROGRAMMES RÉSIDENTIEL ET DE SOUTIEN SELON LE MILIEU DE VIE DES USAGERS	45
☞ INDICATEUR 1 : TOUS PROGRAMMES CONFONDUS, L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS AU 31 MARS ET EN ATTENTE AU 31 MARS	14	☞ TABLEAU 3 : L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS EN ATTENTE AU 31 MARS SELON LE PROGRAMME	46
☞ INDICATEUR 2 : POUR LE PROGRAMME RÉSIDENTIEL, L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS AU 31 MARS ET EN ATTENTE AU 31 MARS	16	☞ L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DE 5 ANS ET MOINS EN ATTENTE AU 31 MARS SELON LE PROGRAMME	46
☞ INDICATEUR 3 : POUR LE PROGRAMME SOCIOPROFESSIONNEL, L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS AU 31 MARS ET EN ATTENTE AU 31 MARS	18	☞ TABLEAU 4 : L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS EN ATTENTE AU 31 MARS DANS LES PROGRAMMES RÉSIDENTIEL ET DE SOUTIEN SELON LEUR MILIEU DE VIE	47
☞ INDICATEUR 4 : POUR LE PROGRAMME DE SOUTIEN, L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS, VIVANT DANS LEUR FAMILLE OU EN MILIEU AUTONOME, DESSERVIS AU 31 MARS ET EN ATTENTE AU 31 MARS	20	☞ L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DE 5 ANS ET MOINS EN ATTENTE AU 31 MARS DANS LES PROGRAMMES RÉSIDENTIEL ET DE SOUTIEN SELON LEUR MILIEU DE VIE	47
☞ INDICATEUR 5 : TOUS PROGRAMMES CONFONDUS, L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS DESSERVIS AU 31 MARS ET EN ATTENTE AU 31 MARS	22	☞ TABLEAU 5 : L'ÉVOLUTION DES PLACES EN INTERNAT, FOYER DE GROUPE, RÉSIDENCE COMMUNAUTAIRE (RC) ET EN RESSOURCES DE TYPE FAMILIAL ET INTERMÉDIAIRES (RTF-RI)	48
☞ CONCLUSION	24		

ANNEXE « C » 49

☞	CONTEXTE	50
☞	ORGANISATION DE SERVICES AUX PERSONNES AUTISTES ET CELLES PRÉSENTANT DES TROUBLES ENVAHISSANTS DE DÉVELOPPEMENT.....	51
☞	INDICATEUR 8 : TOUS PROGRAMMES CONFONDUS, LE NOMBRE DE PERSONNES, AVEC OU SANS SERVICE DE L'ÉTABLISSEMENT, EN ATTENTE DU SERVICE D'INTERVENTION COMPORTEMENTALE INTENSIVE ET NOUVELLEMENT DESSERVIES	58
☞	INDICATEUR 9 : NOMBRE DE PERSONNES SANS SERVICE DE L'ÉTABLISSEMENT, EN ATTENTE DU SERVICE D'INTERVENTION COMPORTEMENTALE INTENSIVE ET NOUVELLEMENT DESSERVIES	60
☞	INDICATEUR 10 : PAR GROUPE D'ÂGE, LE COÛT MOYEN DU SERVICE OFFERT PAR PERSONNE DANS L'ENSEMBLE DES CRDI	62
☞	INDICATEUR 11 : PAR GROUPE D'ÂGE ET TYPE D'APPROCHE, LE NOMBRE MOYEN D'HEURES ALLOUÉES À L'INTERVENTION COMPORTEMENTALE INTENSIVE	64
☞	CONCLUSION.....	66

INTRODUCTION

☞ CONTEXTE

Le présent document offre un premier traitement d'indicateurs de suivi de gestion où la majorité des résultats est basée sur le système d'information clientèle en déficience intellectuelle (SIC-DI). L'ensemble des indicateurs retenus est en lien avec les mesures du « *Plan d'amélioration des services 1998-2002* » et les objectifs poursuivis. Les Services d'intégration sociale aux personnes présentant une déficience intellectuelle ont travaillé en étroite collaboration avec les Services des études et de l'évaluation pour l'ensemble des travaux, à l'exception des indicateurs portant sur le service d'intervention comportementale intensive. Ces derniers ont été élaborés dans le cadre des travaux de réalisation du « *Plan d'action 2000-2002, autisme et troubles envahissants du développement* ». Le comité de suivi des directeurs des services à la qualité avec la répondante du dossier sur les troubles envahissants du développement (TED) à la Régie régionale de Montréal-Centre ont développé un cadre de référence qui définit, entre autres, les indicateurs de suivi annuels.

Les résultats sont produits, dans un premier temps, pour 1999-2000 et 2000-2001 et seront, par la suite, mis à jour. Le service d'intervention comportementale intensive étant relativement nouveau, nous nous en sommes tenus aux résultats pour 2000-2001. Nous vous faisons part des données recueillies à l'annexe C car, même si les données sont très parlantes, elles ne peuvent pas être utilisées à ce stade-ci. Des travaux s'imposent pour permettre une prise de données plus rigoureuses et fiables.

Ce tableau de suivi de gestion est une première version. Il évoluera au cours des années pour bien refléter les orientations régionales et les éléments de performance attendus des établissements par les Services d'intégration sociale aux personnes présentant une déficience intellectuelle. Pour ce faire, des travaux seront entamés avec le comité régional d'orientation et de suivi des données et d'élaboration des rapports régionaux en déficience intellectuelle (CRO). En ce qui a trait aux données portant sur le service d'intervention comportementale intensive, le comité de suivi des DQS en assurera le suivi. Le CRO entérinera les propositions faites par ce comité.

☞ PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Dans un premier temps, nous donnons quelques précisions méthodologiques et rappelons les indicateurs retenus et les modifications qui ont été apportées.

Nous abordons, ensuite, le résultat des indicateurs traités selon deux axes de suivi, à savoir :

1. L'accès aux programmes résidentiel, socioprofessionnel et de soutien à la personne, à la famille et à la communauté;
2. L'état des ressources.

Pour chaque indicateur, une page synthétise les objectifs poursuivis, la tendance recherchée, les résultats ainsi que les commentaires s'y rattachant.

Enfin, l'**annexe A** illustre des spécifications sur le traitement et la validation des données du SIC-DI, l'**annexe B** comporte des tableaux détaillés de données pour les indicateurs traités à partir du SIC-DI et l'**annexe C** donne l'ensemble des indicateurs de suivi de gestion pour les services offerts aux personnes présentant des TED ainsi que les données préliminaires sur l'accès aux services d'intervention comportementale intensive, le coût et l'intensité.

IMPORTATION DU SIC-DI

La majorité des indicateurs présentés dans ce document provient du traitement du SIC-DI. À la suite de l'autorisation des directeurs généraux des centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI), les bases de données ont été importées, à la Régie régionale, de la façon suivante : un programme d'extraction des données a été conçu par M. Pierre Provencher afin de retirer les données nominatives du SIC-DI des cinq CRDI. Ce programme a été appliqué dans chaque établissement avec l'aide de la personne responsable du système d'information. Cette opération, réalisée par M^{me} Guylaine Ranger et M. Provencher, s'est tenue de mai à juillet 2001.

DONNÉES ÉTABLISSEMENTS

En décembre 2001, chaque établissement nous a fait parvenir ses données sur les indicateurs de suivi de gestion concernant le service de réadaptation spécialisée d'intervention comportementale intensive offert aux personnes présentant un trouble envahissant du développement. Ces indicateurs ont été développés par un comité regroupant l'ensemble des directeurs des services à la qualité (DSQ) des CRDI. Plusieurs de ces indicateurs pourront être traités par le biais du SIC-DI dans nos versions ultérieures.

Pour ce qui est de l'exercice d'analyse de l'année 2000-2001, les résultats se retrouvent à l'**annexe C**.

TRAITEMENT DU SIC-DI

La base de données a été traitée à la Régie régionale. La procédure suivante a été appliquée :

1. À la suite des informations terrain recueillies, certains codes de correspondance des « tables des services » et de « situation de vie » ont été corrigés.

2. Les codes de correspondance services/programmes convenus provincialement ont été appliqués pour le traitement des données. Nous avons validé la correspondance entre le code du service et l'identification du programme pour les cinq CRDI.
3. Pour la majorité des indicateurs traités à l'aide du SIC-DI, une validation en deux temps a eu lieu :
 - ❑ D'une part, nous nous sommes assurés que le programme informatique conçu pour extraire les données, selon les paramètres désirés, était fidèle. Nous avons donc vérifié, soit systématiquement, soit au hasard, la fidélité entre l'extrait et la donnée telle que saisie dans la base.
 - ❑ D'autre part, nous avons confronté les résultats obtenus avec des sources de données externes (ex. : rapports statistiques annuels, données transmises par les établissements et informations contenues au Tableau de bord en déficience intellectuelle).
4. Nous n'avons retenu, de cet exercice, que les indicateurs nous apparaissant les plus fiables. Les indicateurs, où des écarts marqués étaient notés, feront l'objet d'une étude plus approfondie avec le comité régional d'orientation. Des décisions seront entérinées, à ce niveau, pour assurer la rigueur et la cohérence dans l'entrée des données, soit dans le SIC-DI, AS-485, AS-471 ou dans les données établissements.

Le lecteur peut consulter, à l'**annexe A**, les paramètres de traitement des données que nous avons consignés et les sources de validation externes utilisées.

INDICATEURS CONVENUS ET INDICATEURS MODIFIÉS

LES INDICATEURS CONVENUS

À l'origine, une liste d'indicateurs a été convenue avec l'équipe des Services d'intégration sociale aux personnes présentant une déficience intellectuelle et les directeurs généraux des CRDI. Cette liste peut être consultée à la page suivante.

Pour les services offerts aux personnes présentant un TED, la liste complète des indicateurs convenus avec les DSQ apparaît à l'**annexe C** sous « *Organisation des services aux personnes autistes et celles présentant un trouble envahissant du développement* ». Vous y retrouvez aussi des résultats préliminaires d'indicateurs de suivi de gestion ainsi qu'un résumé des travaux faits à ce jour et à venir.

Pour le service d'intervention comportementale intensive, nous nous sommes limités au nombre de personnes nouvellement desservies et non pas à l'ensemble des personnes desservies.

LES INDICATEURS MODIFIÉS

À la suite du traitement de la base de données SIC-DI :

- ❑ Compte tenu des difficultés rencontrées dans le traitement des indicateurs pour le programme de soutien à la personne, à la famille et à la communauté (la comptabilisation des usagers desservis a changé entre les deux années d'observation, ce qui ne permet pas de faire une analyse comparative), nous avons développé un point de vue différent. En effet, pour les usagers desservis au 31 mars de l'année et en attente au 31 mars de l'année, nous avons traité les données « tous programmes confondus ». Par contre, dans le cadre du programme de soutien, nous avons mis le focus sur les usagers vivant en milieu de vie autonome.
- ❑ Nous avons abandonné l'idée de présenter le « temps moyen d'attente » pour les clientèles toujours inscrites en liste d'attente au 31 mars de l'année dans les différents programmes. Pour les programmes socioprofessionnel et de soutien, un nouvel usager peut attendre plus d'un service.

Il faut, dès lors, établir un critère pour choisir le service qui doit être considéré et, par conséquent, choisir quelle date de début d'attente nous considérons. Comme ce choix est aléatoire, nous croyons que le résultat n'est pas significatif.

Il est aussi impératif de s'assurer que chaque établissement a la même interprétation de la notion d'attente et que les données sont entrées de façon uniforme dans le SIC-DI. Des travaux sont présentement en cours à cet effet, autant au niveau régional que provincial.

- ❑ Pour les enfants de 5 ans et moins, il y a très peu d'usagers desservis dans le programme résidentiel. Nous traitons donc les données « tous programmes confondus ».
- ❑ Il est important de noter que les données clientèle ne tiennent pas compte de l'attrition; cet élément devrait être repris avec le comité régional d'orientation afin de mieux cerner l'impact réel sur le taux d'augmentation des listes d'attente et le pourcentage d'attrition.

LES INDICATEURS À DÉVELOPPER AVEC LE COMITÉ RÉGIONAL D'ORIENTATION

- ❑ Le nombre de nouveaux usagers qui obtiennent un premier service entre le 1^{er} avril et le 31 mars a été traité pour tous les programmes confondus et par programme. Avant d'utiliser les résultats, des travaux s'imposent avec le comité régional d'orientation. En effet, un pourcentage élevé d'usagers n'a pas de date de début d'attente mais a une date de début de services. Les CRDI doivent nous informer de la procédure appliquée dans la saisie des données.
- ❑ Pour le nombre de nouveaux usagers qui obtiennent un premier service entre le 1^{er} avril et le 31 mars, nous avons calculé le délai d'accès aux services. Il faut stabiliser la population que nous observerons avant d'utiliser ces résultats.
- ❑ L'évolution des heures travaillées et des coûts directs des services administratifs des CRDI sont des indicateurs qui doivent être validés. Il faut savoir si l'ensemble des établissements y impute les mêmes dépenses.

 CORRESPONDANCE ENTRE LES MESURES PLANIFIÉES, LES OBJECTIFS POURSUIVIS ET LES INDICATEURS CHOISIS

L'ACCÈS AUX SERVICES		
Mesures du plan 1998-2002	Objectifs de suivi de gestion	Indicateurs
<p>3.5.1 Injecter un budget de 12 M\$ pour permettre de répondre aux personnes en attente de services (CRDI et CLSC)</p> <p style="text-align: center;">et</p> <p>3.5.2 Transformer les services résidentiels et socioprofessionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Desservir toutes les personnes en attente ✓ Répondre aux clientèles prioritaires en attente (en fonction de la grille de mise en priorité) ✓ Raccourcir les délais d'accès ✓ Raccourcir le temps d'attente ✓ Répondre aux clientèles prioritaires en attente (5 ans et moins) 	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Par programme, l'évolution du nombre d'usagers différents desservis au 31 mars ↗ Par programme, l'évolution du nombre de nouveaux usagers différents en attente pour la première fois au 31 mars ↗ Par programme, l'évolution du nombre de nouveaux usagers différents desservis pour la première fois entre le 1^{er} avril et le 31 mars selon les priorités de demandes ↗ Par programme, pour les nouveaux usagers qui ont obtenu un service entre le 1^{er} avril et le 31 mars : délai d'accès aux services ↗ Par programme, pour les usagers toujours en liste d'attente au 31 mars : le temps de l'attente au 31 mars ↗ Par programme, l'évolution du nombre d'enfants différents desservis au 31 mars et en attente au 31 mars ainsi que du nombre de nouveaux enfants différents desservis entre le 1^{er} avril et le 31 mars
ORGANISATION DES SERVICES AUX PERSONNES AUTISTES ET CELLES PRÉSENTANT DES TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT		
Mesures du plan 1998-2002	Objectifs de suivi de gestion	Indicateurs
<p>3.5.3 Assurer une meilleure accessibilité aux services destinés aux personnes autistes et celles présentant des TED</p> <p style="text-align: center;">et</p> <p>3.5.4 Implanter un réseau intégré de services pour les personnes autistes et celles présentant des TED</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Offrir un service de réadaptation spécialisé d'intervention comportementale intensive ✓ Offrir ce service de façon prioritaire aux enfants de 5 ans et moins ✓ Offrir un minimum d'intervention de 10 heures/semaine ✓ Assurer la formation d'une main-d'œuvre qualifiée (aucun indicateur retenu pour cet exercice) 	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Tous programmes confondus, le nombre de personnes en attente de ce service et nouvellement desservies avec ou sans service de l'établissement ↗ Tous programmes confondus, le nombre de personnes en attente de ce service et nouvellement desservies qui sont sans service de l'établissement ↗ Par groupe d'âge, le coût du service d'intervention comportementale intensive ↗ Par groupe d'âge, l'intensité de l'intervention en nombre moyen d'heures/semaine selon les approches utilisées
L'ÉTAT DES RESSOURCES		
3.5.5 Transformer les services résidentiels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Transformer les services résidentiels ✓ Moderniser les services ✓ Demander au MSSS des développements budgétaires de 12 M\$ pour les CRDI et les CLSC 	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Évolution du nombre de places en internat, foyer de groupe, RTF-RI et RC au 31 mars ↗ Évolution des heures travaillées et des coûts directs nets des services administratifs ↗ Évolution des développements budgétaires reçus en rapport avec les développements planifiés

ACCÈS AUX PROGRAMMES RÉSIDENTIEL, SOCIOPROFESSIONNEL ET DE SOUTIEN

⇒ INDICATEUR 1

TOUS PROGRAMMES CONFONDUS, l'évolution du nombre d'utilisateurs différents desservis au 31 mars et en attente au 31 mars

⇒ INDICATEUR 2

POUR LE PROGRAMME RÉSIDENTIEL, l'évolution du nombre d'utilisateurs différents desservis au 31 mars et en attente au 31 mars

⇒ INDICATEUR 3

POUR LE PROGRAMME SOCIOPROFESSIONNEL, l'évolution du nombre d'utilisateurs différents desservis au 31 mars et en attente au 31 mars

⇒ INDICATEUR 4

POUR LE PROGRAMME DE SOUTIEN, l'évolution du nombre d'utilisateurs différents, vivant en milieu de vie autonome, desservis au 31 mars et en attente au 31 mars

⇒ INDICATEUR 5

POUR LES ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS, TOUS PROGRAMMES CONFONDUS, l'évolution du nombre d'enfants différents desservis au 31 mars et en attente au 31 mars

À noter que les indicateurs 1 et 5 ont été retenus pour le tableau de bord central.

 **INDICATEUR 1 : Tous programmes confondus, l'évolution du nombre d'utilisateurs différents desservis au 31 mars et en attente au 31 mars**

Objectif(s) poursuivi(s) et tendance recherchée	Résultats	Commentaires
<p>Dans le cadre du « Défi de l'accès 1998-2002 », l'objectif poursuivi est de desservir toutes les personnes en attente.</p> <p>Les tendances recherchées sont de voir évoluer, à la hausse, le nombre de personnes desservies et, à la baisse, les utilisateurs inscrits en liste d'attente.</p>	<p>Tous programmes confondus, au 31 mars 2001 :</p> <p>↪ Le nombre total d'utilisateurs différents desservis Les CRDI desservent 4 552 utilisateurs différents dans la région, soit une augmentation de 7 % en comparaison avec le 31 mars 2000 (281 personnes de plus).</p> <p>↪ Le nombre total d'utilisateurs différents en attente d'un premier service au 31 mars 708 utilisateurs différents sont inscrits en liste d'attente pour obtenir un premier service. En comparaison avec le 31 mars 2000, il s'agit d'une baisse de 10 % (82 personnes de moins) pour l'ensemble des CRDI.</p>	<p>D'un point de vue global, tous programmes confondus, les CRDI desservent davantage d'utilisateurs et les listes d'attente diminuent, tel qu'espéré.</p>

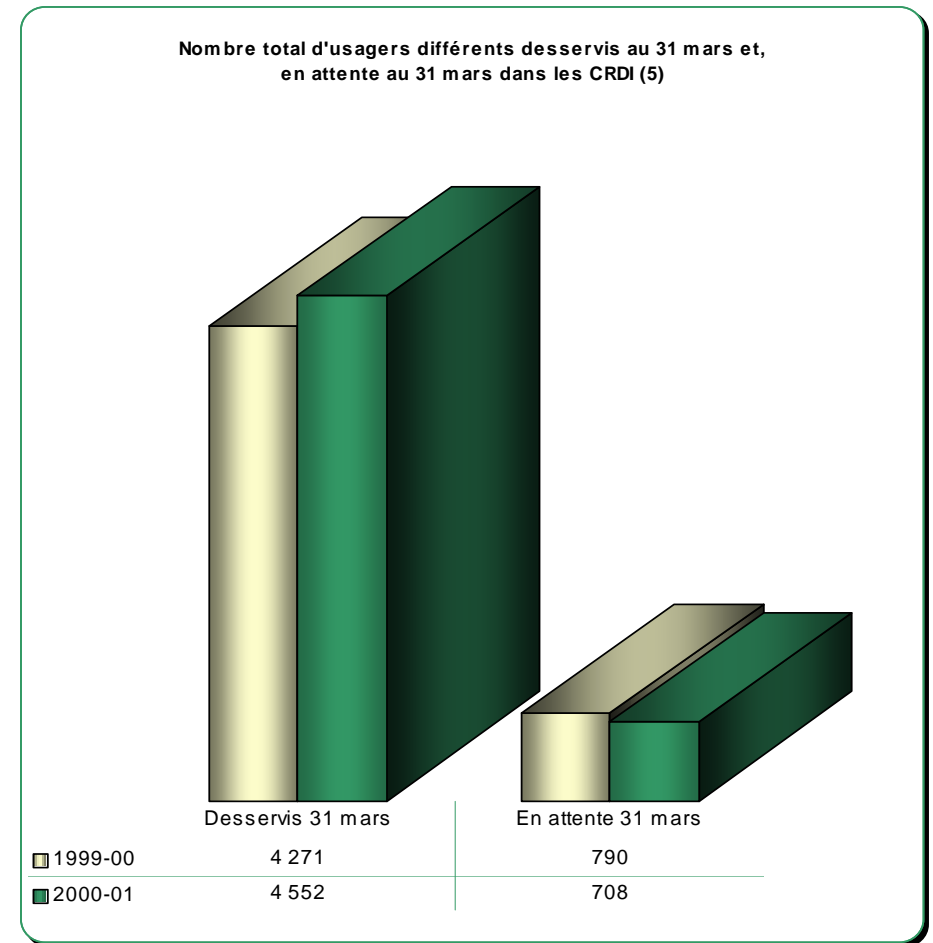
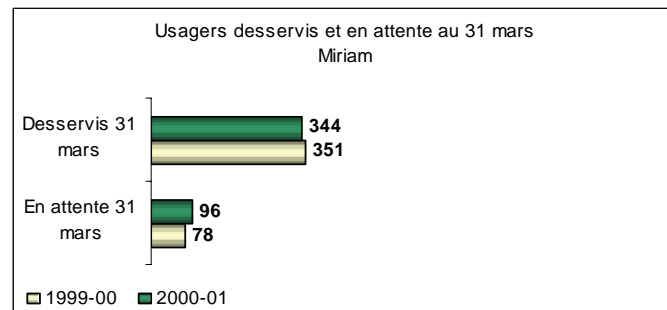
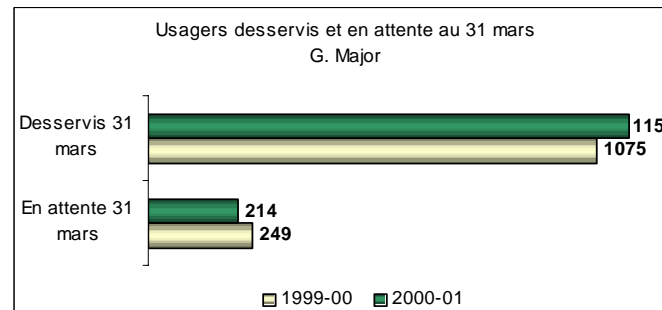
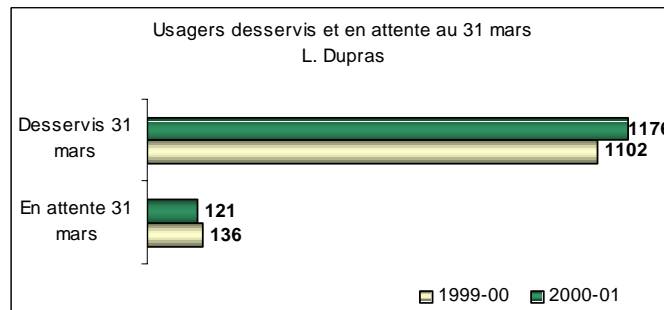
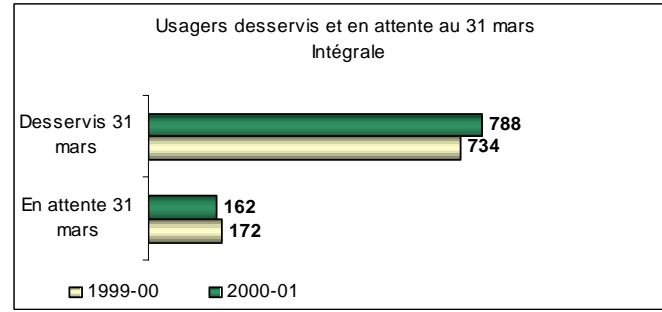
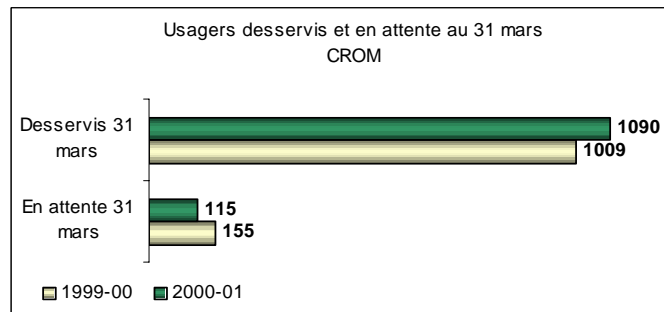
Définition :

- ✓ Au 31 mars de l'année financière, le nombre d'utilisateurs différents desservis est compté une seule fois par CRDI tous programmes confondus (résidentiel, socioprofessionnel et soutien);
- ✓ Au 31 mars, le nombre d'utilisateurs différents en attente d'un premier service, les utilisateurs sont comptés une seule fois par CRDI, tous programmes confondus.

Mise en garde :

- ✓ La clientèle transférée de l'Hôpital Rivière-des-Prairies n'est pas prise en compte;
- ✓ Pour les services achetés, les utilisateurs sont comptabilisés dans le SIC-DI du CR qui les dessert (le CR qui vend ses services);
- ✓ Pour les RTF gérées par le Centre de réadaptation Gabrielle Major, chaque établissement entre les données dans le SIC-DI pour la clientèle dont il est responsable;
- ✓ Le nombre d'utilisateurs différents desservis au 31 mars et en attente au 31 mars peut être légèrement surestimé. En effet, un même utilisateur peut être desservi ou être en attente dans plus d'un CRDI;
- ✓ Les données du Centre Miriam ne relatent pas le développement réel. Pour ce faire, il faudrait prendre les données 1996-1997 et 1997-1998 où 54 nouvelles personnes ont été inscrites dans le cadre d'un projet expérimental de deux ans à même une subvention non récurrente.

Tableau indicateur 1 : Tous programmes confondus, l'évolution du nombre d'utilisateurs différents desservis au 31 mars et en attente au 31 mars



 **INDICATEUR 2 : Pour le programme résidentiel, l'évolution du nombre d'utilisateurs différents desservis au 31 mars et en attente au 31 mars**

Objectif(s) poursuivi(s) et tendance recherchée	Résultats	Commentaires
<p>Dans le cadre du « Défi de l'accès 1998-2002 », l'objectif poursuivi est de desservir toutes les personnes en attente.</p> <p>Les tendances recherchées sont de voir évoluer, à la hausse, le nombre de personnes desservies et, à la baisse, les usagers inscrits en liste d'attente.</p>	<p>Pour le programme résidentiel, au 31 mars 2001 :</p> <p>↔ Le nombre d'utilisateurs différents desservis Les CRDI desservent 2 087 personnes différentes dans le programme résidentiel. En comparaison avec le 31 mars 2000, il s'agit d'une augmentation de 2 % (41 personnes de plus).</p> <p>↔ Le nombre d'utilisateurs différents en attente d'un premier service au 31 mars 197 personnes attendent un premier service résidentiel. En comparaison avec le 31 mars 2000, il s'agit d'une augmentation de cinq personnes pour l'ensemble des CRDI.</p>	<p>Tel qu'attendu, d'un point de vue régional, les CRDI desservent davantage d'utilisateurs dans le programme résidentiel. Par ailleurs, le nombre d'utilisateurs en attente demeure relativement stable.</p> <p>Des explications possibles pourraient être une meilleure connaissance de l'offre de services en CRDI, la clarification des responsabilités des différents réseaux, plus particulièrement les centres jeunesse et les CRDI, ainsi que le vieillissement de la population.</p>

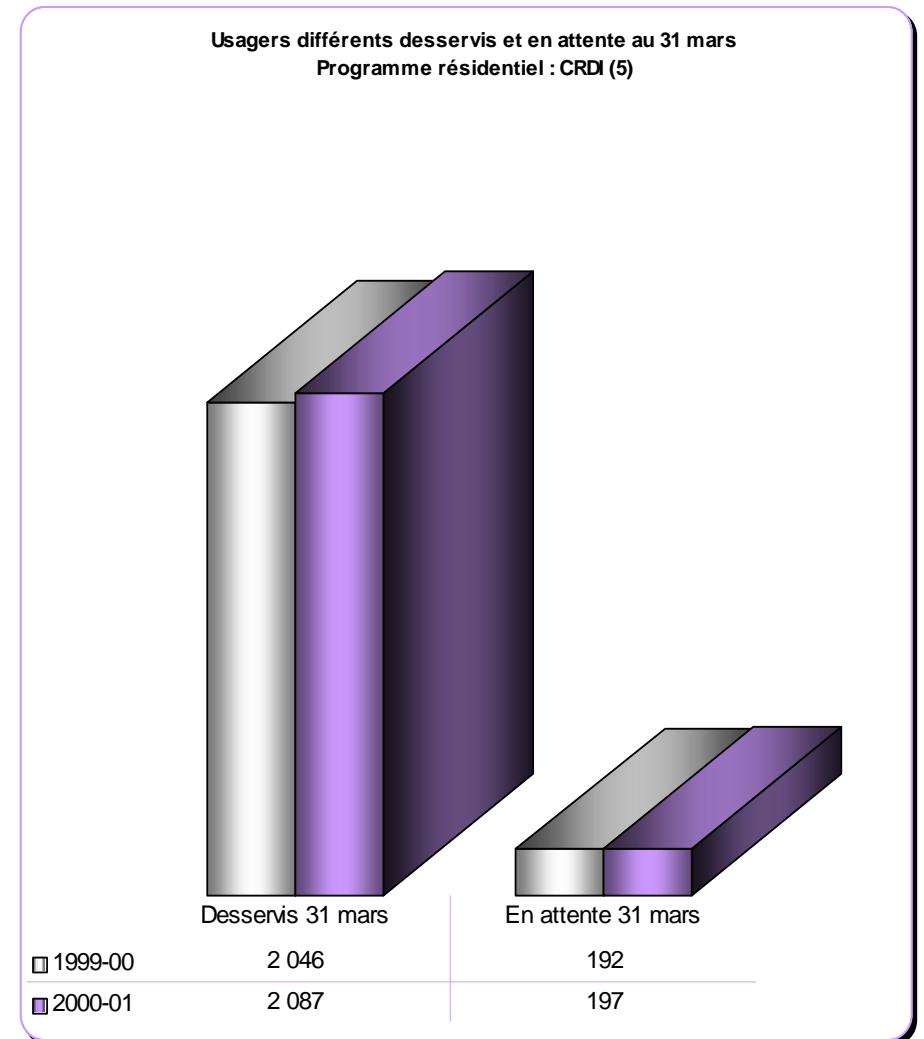
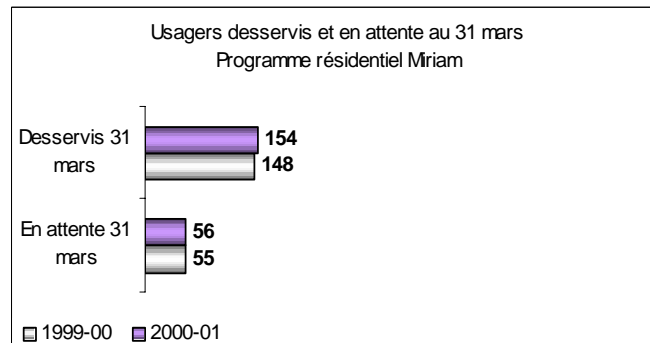
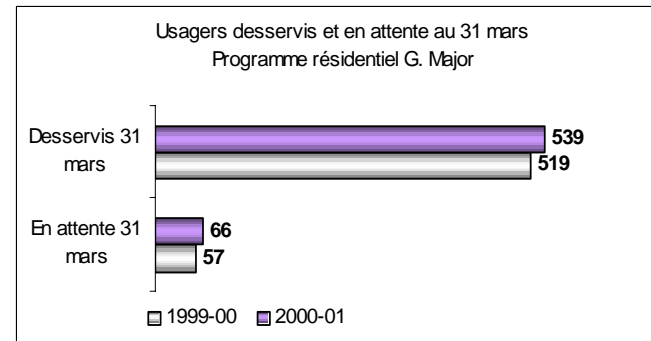
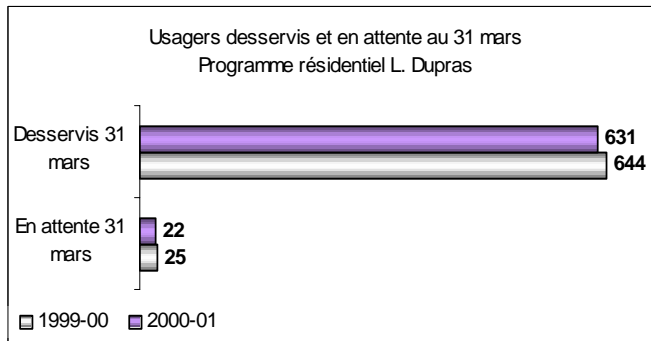
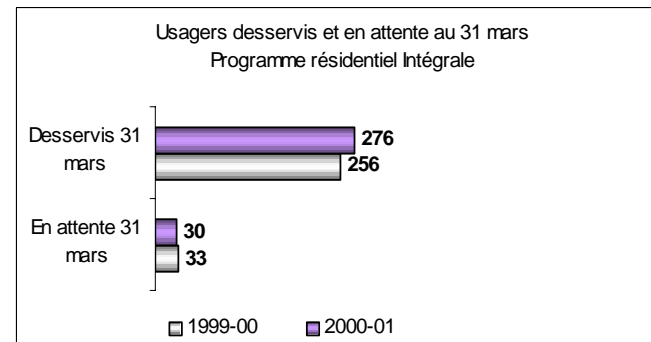
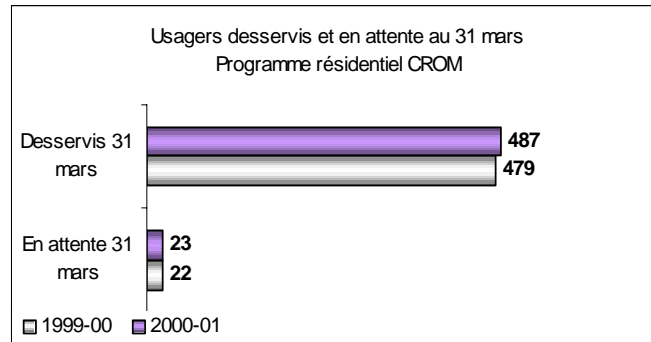
Définition :

- ✓ Au 31 mars de l'année financière, le nombre d'utilisateurs différents desservis dans le programme résidentiel, les usagers sont comptés une seule fois;
- ✓ Au 31 mars, le nombre de nouveaux usagers en attente pour un premier service résidentiel; les usagers sont comptés une seule fois. Les usagers dénombrés n'ont jamais reçu de service dans le programme résidentiel mais peuvent être desservis dans les autres programmes.

Mise en garde :

- ✓ La clientèle transférée de l'Hôpital Rivière-des-Prairies n'est pas prise en compte;
- ✓ Pour les services achetés, les usagers sont comptabilisés dans le SIC-DI du CR qui les dessert (le CR qui vend ses services);
- ✓ Pour les RTF gérées par le Centre de réadaptation Gabrielle Major, chaque établissement entre les données dans le SIC-DI pour la clientèle dont il est responsable;
- ✓ Les données du Centre Miriam ne relatent pas le développement réel. Pour ce faire, il faudrait prendre les données 1996-1997 et 1997-1998 où 54 nouvelles personnes ont été inscrites dans le cadre d'un projet expérimental de deux ans à même une subvention non récurrente.

Tableau indicateur 2 : Programme résidentiel, le nombre d'usagers desservis au 31 mars et en attente au 31 mars



INDICATEUR 3 : Pour le programme socioprofessionnel, l'évolution du nombre d'utilisateurs différents desservis au 31 mars et en attente au 31 mars

Objectif(s) poursuivi(s) et tendance recherchée	Résultats	Commentaires
<p>Dans le cadre du « Défi de l'accès 1998-2002 », l'objectif poursuivi est de desservir toutes les personnes en attente.</p> <p>Les tendances recherchées sont de voir évoluer, à la hausse, le nombre de personnes desservies et, à la baisse, les utilisateurs inscrits en liste d'attente.</p>	<p>Pour le programme socioprofessionnel, au 31 mars 2001 :</p> <p>↔ Le nombre d'utilisateurs différents desservis Les CRDI desservent 2 536 utilisateurs différents dans le programme socioprofessionnel. En comparaison avec le 31 mars 2000, il s'agit d'une augmentation de 5 % (118 utilisateurs de plus).</p> <p>↔ Le nombre d'utilisateurs différents en attente d'un premier service au 31 mars 268 utilisateurs attendent un premier service socioprofessionnel. En comparaison avec le 31 mars 2000, il s'agit d'une baisse de 23 % (78 utilisateurs de moins) pour l'ensemble des CRDI.</p>	<p>Tel qu'attendu, d'un point de vue régional, les CRDI desservent davantage d'utilisateurs dans le programme socioprofessionnel et le nombre d'utilisateurs en attente est à la baisse.</p>

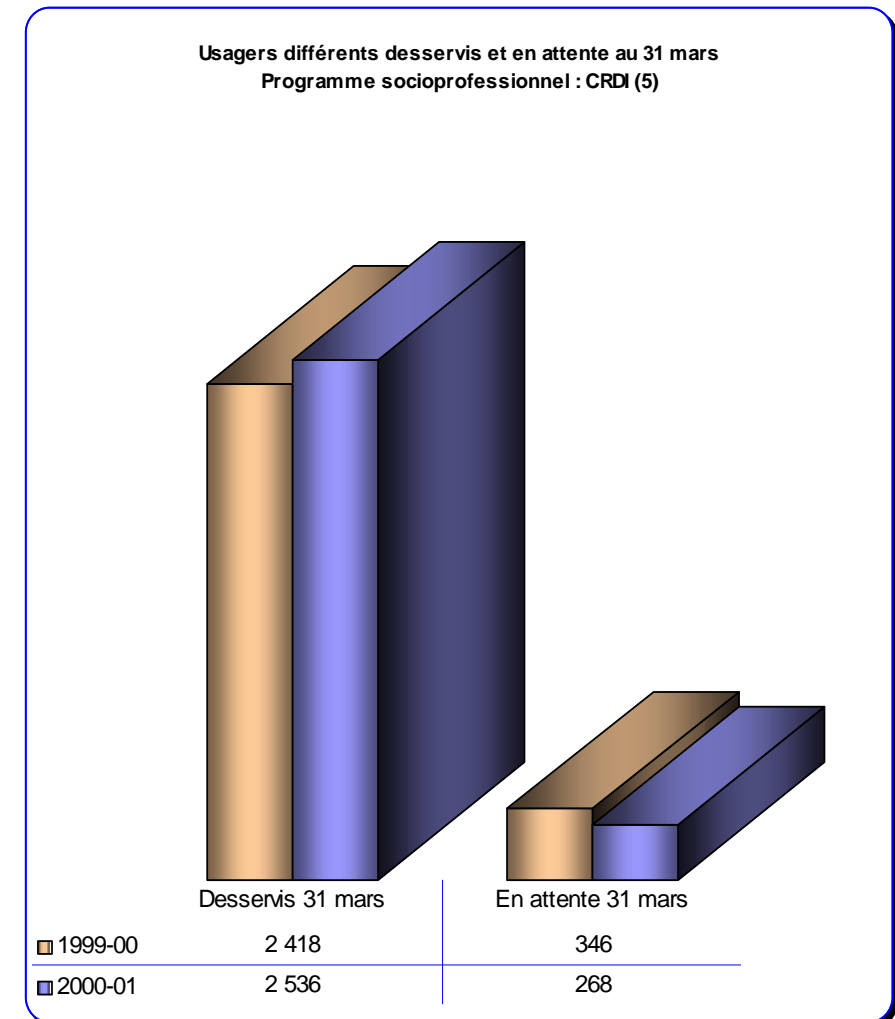
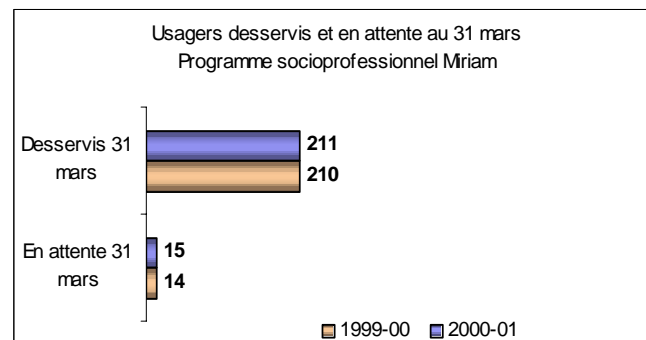
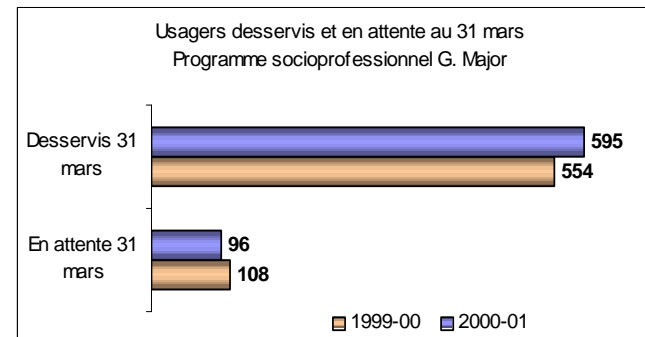
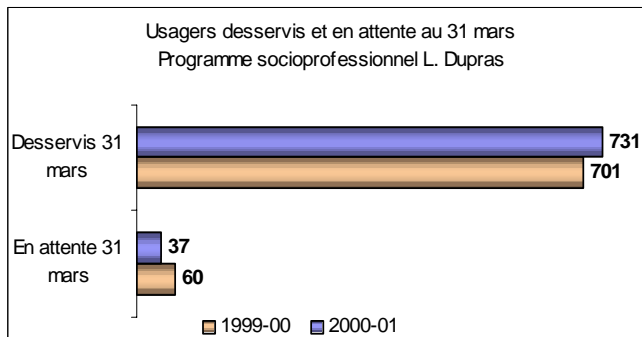
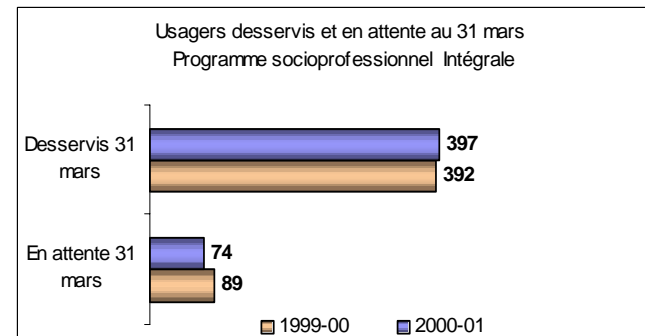
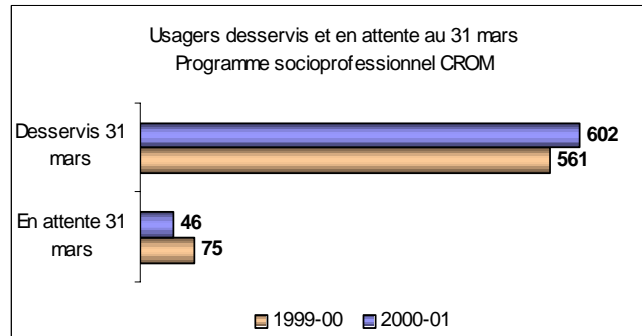
Définition :

- ✓ Au 31 mars de l'année financière, le nombre d'utilisateurs différents desservis dans le programme socioprofessionnel, les utilisateurs sont comptés une seule fois même s'ils reçoivent plus d'un service;
- ✓ Au 31 mars, le nombre de nouveaux utilisateurs en attente pour un premier service socioprofessionnel, les utilisateurs en attente sont comptés une seule fois même s'ils attendent plus d'un service socioprofessionnel. Les utilisateurs dénombrés n'ont jamais reçu de service socioprofessionnel, mais ces personnes peuvent être desservies dans les autres programmes.

Mise en garde :

- ✓ La clientèle transférée de l'Hôpital Rivière-des-Prairies n'est pas prise en compte;
- ✓ Pour les services achetés, les utilisateurs sont comptabilisés dans le SIC-DI du CR qui les dessert (le CR qui vend ses services);
- ✓ Le nombre d'utilisateurs différents desservis au 31 mars et en attente au 31 mars peut être légèrement surestimé. En effet, un même utilisateur peut être desservi ou être en attente dans plus d'un CRDI;
- ✓ Les données du Centre Miriam ne relatent pas le développement réel. Pour ce faire, il faudrait prendre les données 1996-1997 et 1997-1998 où 54 nouvelles personnes ont été inscrites dans le cadre d'un projet expérimental de deux ans à même une subvention non récurrente.

Tableau indicateur 3 : Programme socioprofessionnel, le nombre d'usagers desservis au 31 mars et en attente au 31 mars



INDICATEUR 4 : Pour le programme de soutien, l'évolution du nombre d'utilisateurs différents, vivant dans leur famille ou en milieu autonome, desservis au 31 mars et en attente au 31 mars

Objectif(s) poursuivi(s) et tendance recherchée	Résultats	Commentaires
<p>Dans le cadre du « Défi de l'accès 1998-2002 », l'objectif poursuivi est de desservir toutes les personnes en attente.</p> <p>Les tendances recherchées sont de voir évoluer, à la hausse, le nombre de personnes desservies et, à la baisse, les utilisateurs inscrits en liste d'attente.</p>	<p>Pour le programme de soutien, au 31 mars 2001 :</p> <p>↙ Utilisateurs vivant en milieu autonome : le nombre d'utilisateurs différents desservis</p> <p>Les CRDI desservent 1 668 personnes différentes dans le programme de soutien. En comparaison avec le 31 mars 2000, il s'agit d'une augmentation de 20 % (276 utilisateurs de plus).</p> <p>↙ Utilisateurs vivant en milieu autonome : le nombre d'utilisateurs différents en attente d'un premier service au 31 mars</p> <p>Au 31 mars 2001, 300 personnes attendent un premier service de soutien. En comparaison avec le 31 mars 2000, il s'agit d'une baisse de 9 % (30 utilisateurs de moins).</p>	<p>Tel qu'attendu, d'un point de vue régional, les CRDI desservent davantage d'utilisateurs vivant en milieu de vie autonome dans le programme de soutien et le nombre d'utilisateurs en attente accuse une légère baisse.</p>

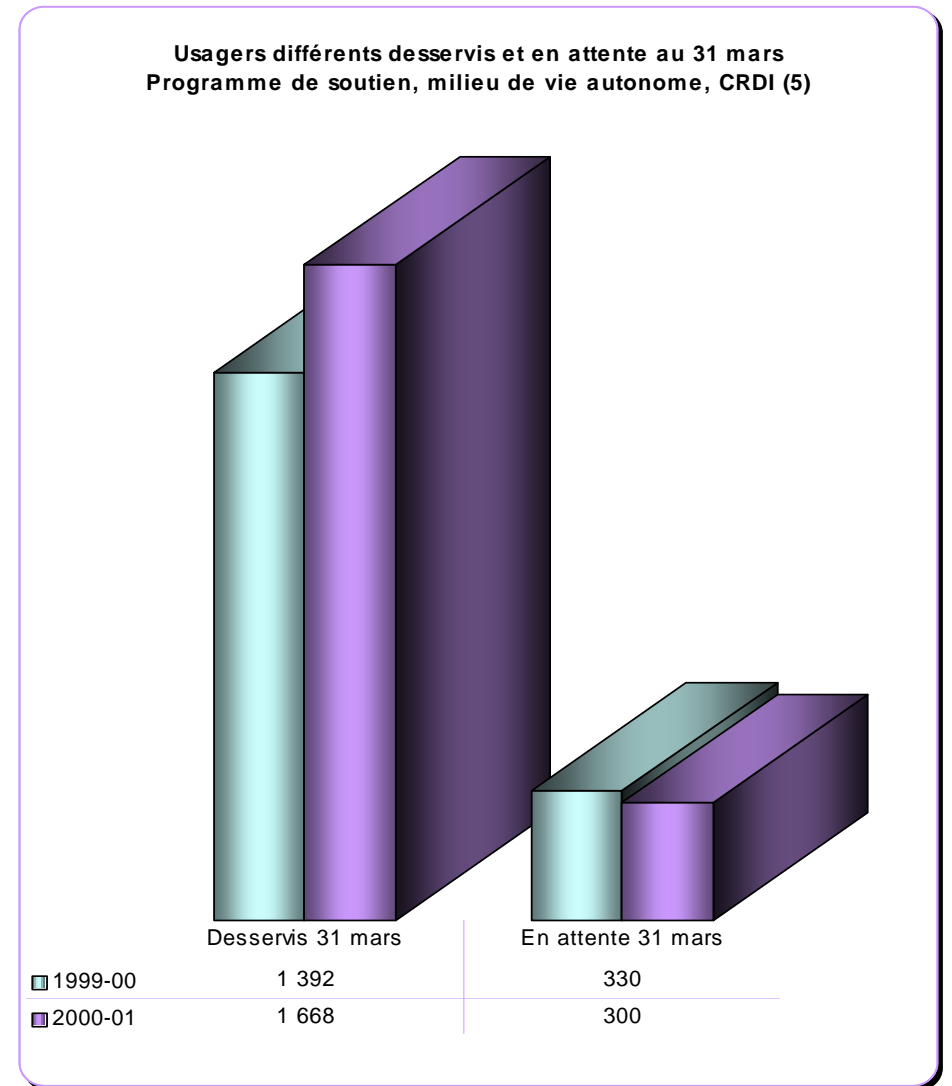
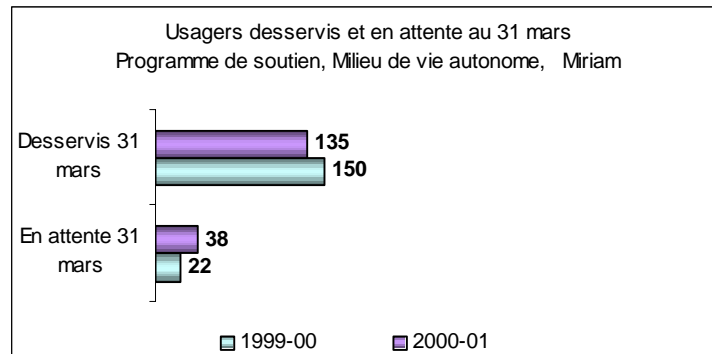
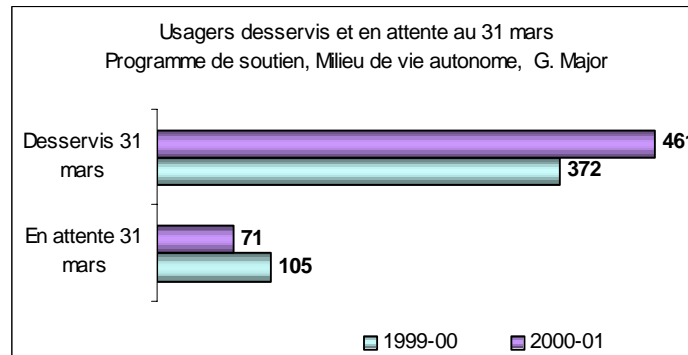
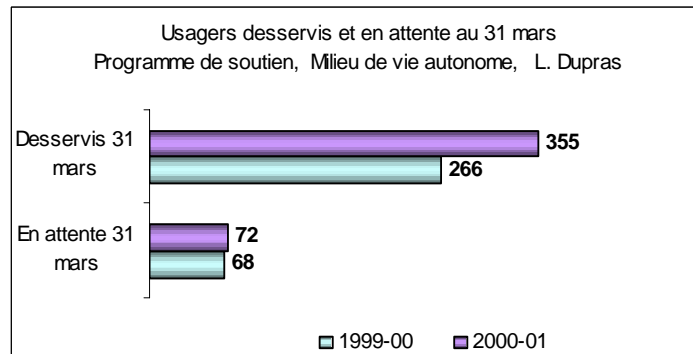
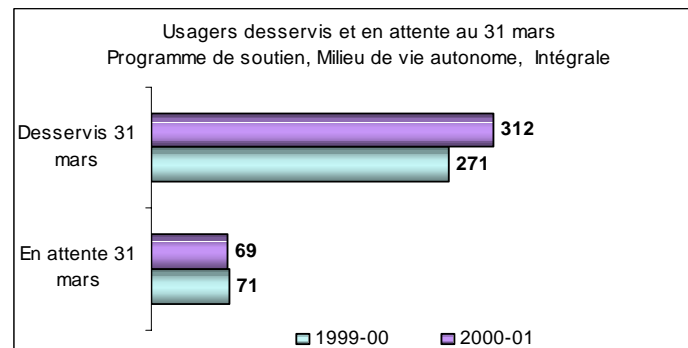
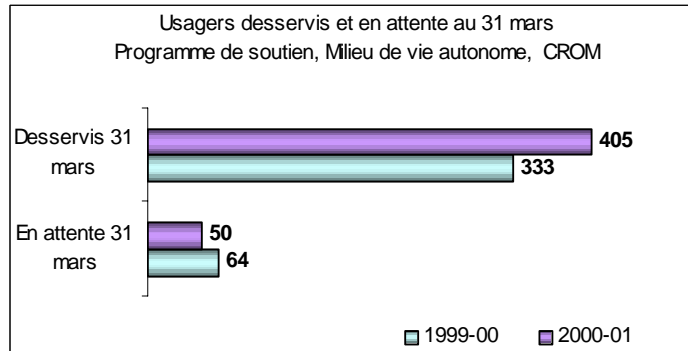
Définition :

- ✓ Au 31 mars de l'année financière, pour les utilisateurs vivant en milieu autonome, le nombre d'utilisateurs différents desservis dans le programme de soutien, les utilisateurs sont comptés une seule fois même s'ils reçoivent plus d'un service de soutien;
- ✓ Au 31 mars, pour les utilisateurs vivant en milieu autonome, le nombre de nouveaux utilisateurs en attente pour un premier service de soutien, les utilisateurs dénombrés n'ont jamais reçu de service de soutien mais ces personnes peuvent être desservies dans les autres programmes. Les utilisateurs en attente sont comptés une seule fois même s'ils attendent plus d'un service de soutien.

Mise en garde :

- ✓ La clientèle du programme de soutien considérée est uniquement celle qui vit dans sa famille ou en milieu autonome. Cette approche permet de contrer le biais engendré par une saisie massive à des dates données d'utilisateurs desservis dans le programme résidentiel;
- ✓ Les données du Centre Miriam ne relatent pas le développement réel. Pour ce faire, il faudrait prendre les données 1996-1997 et 1997-1998 où 54 nouvelles personnes ont été inscrites dans le cadre d'un projet expérimental de deux ans à même une subvention non récurrente.

Tableau indicateur 4 : Programme de soutien, le nombre d'usagers vivant en milieu autonomie desservis et en attente au 31 mars



 **INDICATEUR 5 : Tous programmes confondus, l'évolution du nombre d'enfants de 5 ans et moins desservis au 31 mars et en attente au 31 mars**

Objectif(s) poursuivi(s) et tendance recherchée	Résultats	Commentaires
<p>Dans le cadre du « Défi de l'accès 1998-2002 », l'objectif poursuivi est de répondre aux clientèles prioritaires en attente, notamment les enfants de 5 ans et moins.</p> <p>Les tendances recherchées sont de voir évoluer, à la hausse, le nombre d'enfants desservis et, à la baisse, les enfants inscrits en liste d'attente.</p>	<p>Tous programmes confondus, au 31 mars 2001 :</p> <p>↪ Le nombre total d'enfants différents desservis Les CRDI desservent 419 enfants différents. Il s'agit d'une augmentation de 16 % (58 enfants de plus) en comparaison au 31 mars 2000.</p> <p>↪ Le nombre total d'enfants différents en attente d'un premier service au 31 mars Dans l'ensemble des CRDI, au 31 mars 2001, 78 enfants différents attendent pour un premier service, soit trois enfants de plus qu'au 31 mars 2000.</p>	<p>Tel qu'espéré, d'un point de vue régional, les CRDI desservent davantage d'enfants âgés de 5 ans et moins. Par ailleurs, le nombre d'enfants en attente demeure relativement stable.</p> <p>Ceci confirme la forte hausse de la demande de services en CRDI pour la clientèle 0-5 ans.</p> <p>On peut avancer l'hypothèse d'un dépistage précoce plus efficace et d'une meilleure connaissance de l'offre de services des CRDI.</p>

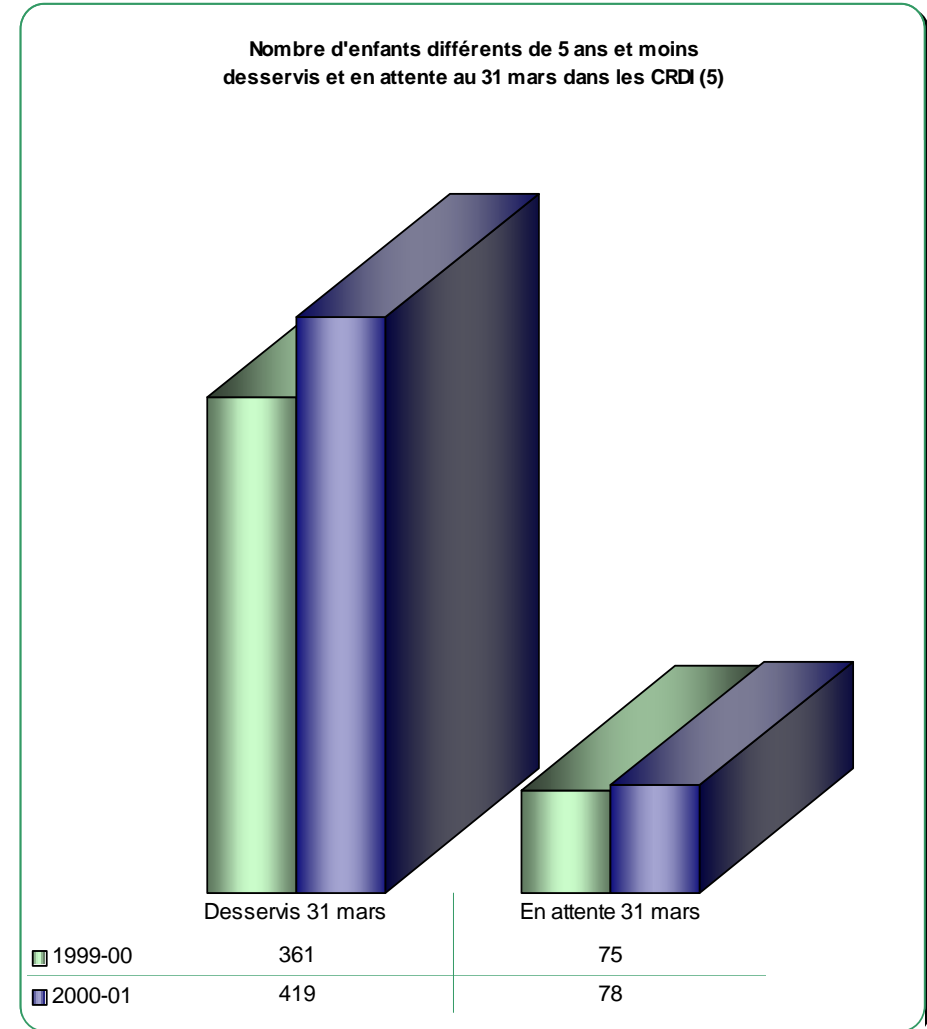
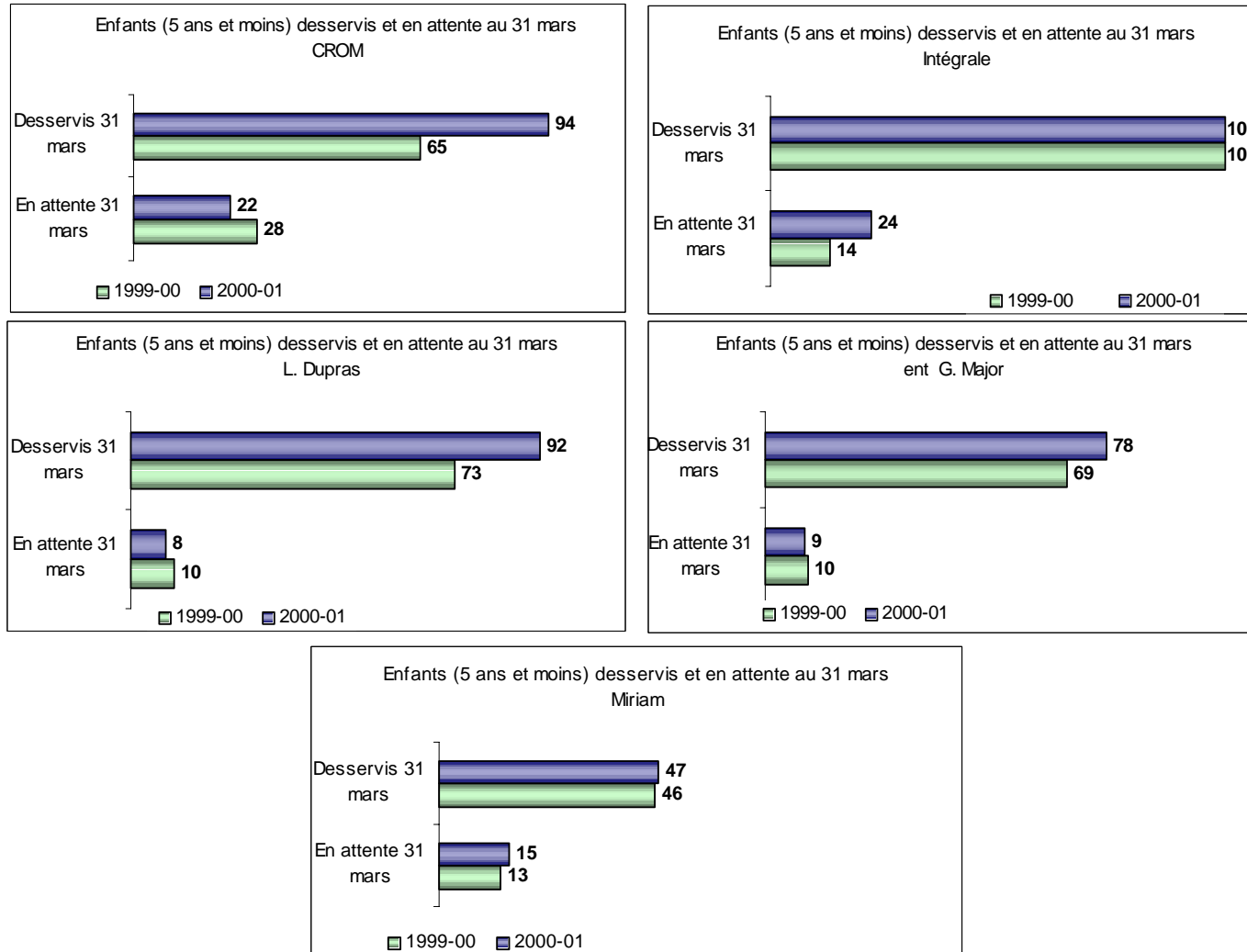
Définition :

- ✓ Au 31 mars de l'année financière, le nombre d'enfants différents desservis est compté une seule fois par CRDI, tous programmes confondus (résidentiel et soutien);
- ✓ Au 31 mars, le nombre d'enfants différents en attente d'un premier service, les usagers sont comptés une seule fois par CRDI, tous programmes confondus.

Mise en garde :

- ✓ Pour les services achetés, les usagers sont comptabilisés dans le SIC-DI du CR qui les dessert (le CR qui vend ses services);
- ✓ Certains CR ont inscrit les personnes présentant un TED qui reçoivent des services d'intervention comportementale intensive dans leur système d'information (SIC-DI) et d'autres CR le feront éventuellement. Un code unique a été identifié (105) pour la table des services.

Tableau indicateur 5 : Programme de soutien, le nombre d'usagers vivant en milieu autonome desservis et en attente au 31 mars



CONCLUSION

Pour l'exercice financier 2000-2001, les centres de réadaptation en déficience intellectuelle ont reçu un budget de développement de 3,3 M\$ dont 900 000 \$ devaient être alloués au programme d'intervention comportementale intensive pour la clientèle présentant des TED. L'octroi de ce budget, ainsi que l'équivalent généré par la transformation des ressources attendues des CRDI, visait l'ajout de 454 personnes/services dont 106 services d'intervention comportementale intensive pour les personnes présentant un TED.

L'évolution des services d'intervention comportementale intensive fait l'objet de la section suivante et est traitée de façon unique étant donné la spécificité de ce service. La compilation des données est faite manuellement par les établissements. Il est important de préciser que les données recueillies dans cette première partie peuvent ou non inclure la clientèle TED car l'inscription du service d'intervention comportementale intensive dans le SIC-DI n'est pas uniforme d'un établissement à l'autre. Ceci fera l'objet de travaux ultérieurs avec le comité d'orientation et sera, en partie, réglé par l'ajout du code 105 dans la table des services du SIC-DI.

Les résultats des indicateurs de suivi de gestion, en lien avec l'accès aux programmes résidentiel, socioprofessionnel et de soutien, nous confirment que 281 nouvelles personnes ont eu accès à des services en CRDI au cours de l'année financière 2000-2001. Si on regarde la mise en place d'un premier service dans chacun des programmes, on parle de l'ajout de 435 personnes/services : 41 personnes dans le programme résidentiel, 118 personnes dans le programme socioprofessionnel et 276 personnes dans le programme de soutien à la personne, à la famille et à la communauté. De plus, on peut supposer que le nombre de personnes/services est plus élevé que 435 car les données sur l'évolution du nombre d'usagers différents pour le programme de soutien se sont limitées aux personnes vivant dans leur famille ou en milieu autonome. L'objectif visé était l'ajout de 348 personnes/services si on exclut le service d'intervention comportementale intensive pour les personnes présentant un TED.

Nous pouvons donc conclure que l'objectif de réduction des listes d'attente, visé par l'octroi d'un budget de 2,4 M\$ aux cinq CRDI et la transformation de leurs ressources, a été largement atteint.

Pour ce qui est de l'état des listes d'attente au 31 mars 2001, nous notons une baisse en général. Par contre, cette information doit être traitée avec prudence car deux établissements ont une perception différente sur la date d'acceptation de la demande pour des services en CRDI.

Pour deux établissements, la date d'acceptation est consécutive à l'évaluation globale des besoins et le PSI, alors que pour les autres établissements la date d'acceptation fait suite à l'étude de l'évaluation sommaire des besoins en fonction des trois critères d'éligibilité. De plus, il faudra, dans les années à venir, porter une attention toute particulière sur l'augmentation des listes d'attente pour le programme résidentiel, et ce, malgré l'augmentation de prises en charge dans ce programme.

L'augmentation de 16 % (58 enfants de plus) du nombre d'enfants de 5 ans et moins desservis au 31 mars confirme le souci des établissements à intervenir précocement et à mettre en priorité cette clientèle. Par contre, nous devons nous pencher sur les listes d'attente qui vont en s'accroissant malgré l'augmentation marquée du nombre d'enfants desservis. Il est aussi intéressant de réaliser que, des 708 usagers différents en attente d'un premier service, on peut estimer que 78 sont des enfants de 5 ans et moins, soit 11 % du nombre total. Il serait important d'arrimer ces résultats avec les travaux du Projet jeunesse montréalais. La Direction de la santé publique pourrait aussi nous apporter des pistes d'explication à ce sujet.

Nous constatons que la mise en place de nouveaux services a permis une légère diminution des listes d'attente. Par ailleurs, on observe une augmentation des listes d'attente pour un premier service dans le programme résidentiel ainsi qu'une augmentation de la demande de services pour les enfants de 5 ans et moins.

ÉTAT DES RESSOURCES

⇒ INDICATEUR 6

L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PLACES en internat, en foyer de groupe, en RC et en RTF-RI.

⇒ INDICATEUR 7

BUDGET DE DÉVELOPPEMENT REQUIS ET OBTENU

INDICATEUR 6 : Évolution du nombre de places en internat, en foyer de groupe, en RC et en RTF-RI

Objectif(s) poursuivi(s) et tendance recherchée	Résultats	Commentaires
<p>Dans le cadre du « Défi de l'accès 1998-2002 », l'objectif poursuivi est de transformer les ressources résidentielles.</p> <p>La tendance recherchée est de voir évoluer, à la hausse, les places en RTF-RI et, à la baisse, les places en internat, en foyer de groupe et en résidence communautaire (RC).</p>	<p>Le 31 mars 2001, en rapport avec le 31 mars 1998, on comptabilise :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↗ 119 places en internat, soit une baisse de 31 % (-53 lits); ↗ 7 places en foyers de groupe, soit une baisse de 77 % (-23 places); ↗ 630 places en résidences communautaires, soit une baisse de 11 % (-74 places); ↗ 1 263 places en RTF-RI, soit une hausse de 35 % (329 places). 	<p>D'un point de vue régional, les résultats démontrent que les CRDI ont transformé leurs ressources résidentielles.</p> <p>Par contre, on note une augmentation des places en ressources communautaires entre 2000 et 2001. Quelques explications possibles seraient l'incertitude soulevée par l'implantation du cadre RI et la lourdeur de la clientèle à héberger. Il serait important de voir si cette tendance se maintiendra dans les années à venir.</p> <p>Une analyse plus exhaustive des résultats exige que les CRDI valident l'état des ressources au 31 mars 1998 (voir annexe B « L'évolution des places en internat, foyer de groupe, résidence communautaire et en ressource de type familial et intermédiaire »). De plus, la décentralisation des RTF dans les cinq CRDI, prévue pour l'année fiscale 2001-2002, permettra de clarifier ce qui est présentement comptabilisé dans « autres ».</p>

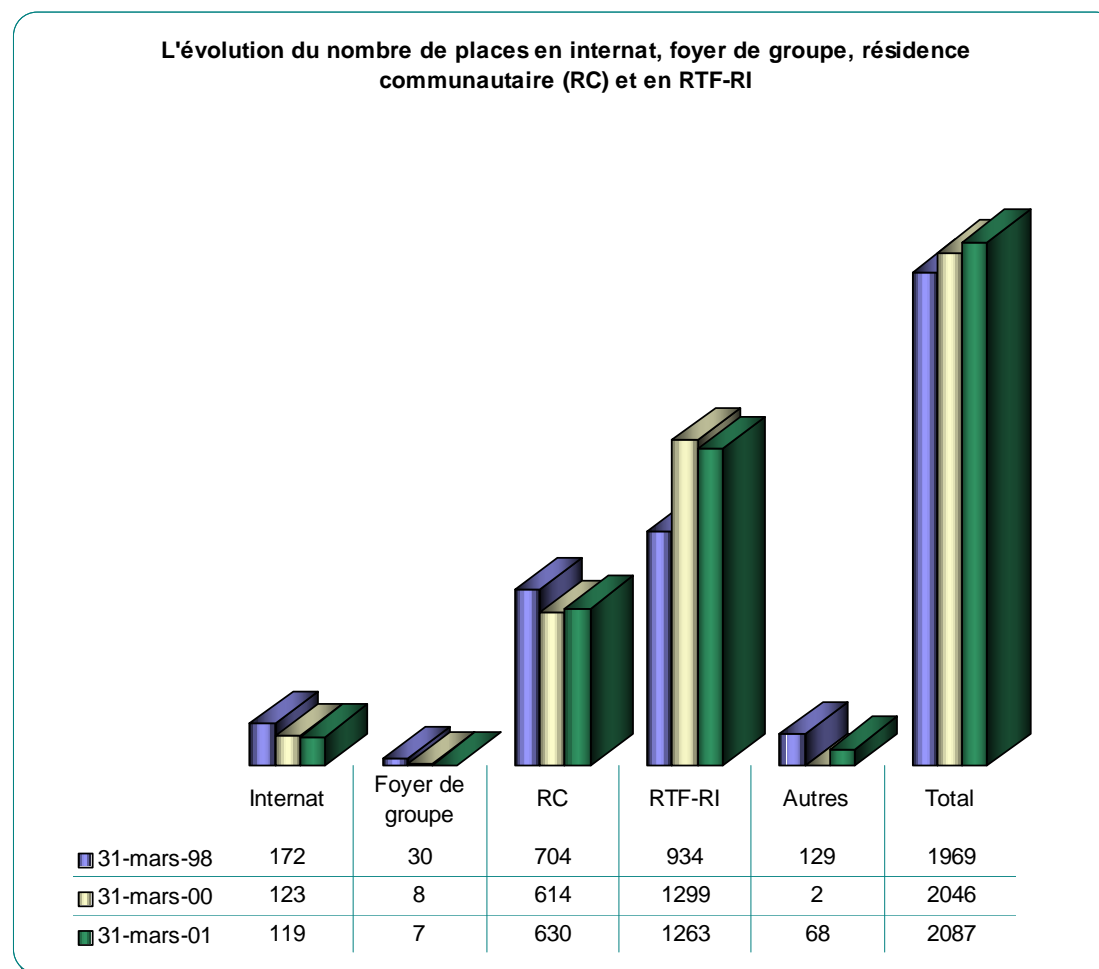
Définition :

- ✓ Le nombre de places en internat, foyer de groupe, résidence communautaire et ressource de type familial et intermédiaire est comptabilisé au moyen du SIC-DI. On prend, dès lors, le nombre d'usagers desservis à une date donnée, soit le 31 mars des années 2000 et 2001;
- ✓ Le nombre de places dans les différentes ressources en 1998 a été extrait des « Plans d'action 1998-2002 des CRDI » présentés à la Régie régionale.

Mise en garde :

- ✓ La clientèle transférée de l'Hôpital Rivière-des-Prairies n'est pas prise en compte;
- ✓ Pour les services achetés, les usagers sont comptabilisés dans le SIC-DI du CRDI qui les dessert (le CR qui vend ses services). Il faut voir l'impact sur le nombre de places répertoriées par CR;
- ✓ Pour les RTF gérées par le Centre de réadaptation Gabrielle Major, chaque établissement entre les données dans le SIC-DI pour la clientèle dont il est responsable;
- ✓ Le nombre de places dans les différentes ressources, extrait des « Plans d'action 1998-2002 des CRDI », doit être validé par les CRDI avant de procéder à une analyse plus fine. Le lecteur est invité à consulter le tableau détaillé des ressources par CR à l'**annexe B**;
- ✓ Dans le graphique présenté ci-après, nous avons pris en compte les « autres » ressources. Le Centre de réadaptation Lisette-Dupras impute dans « autres ressources » les personnes sous sa responsabilité qui sont hébergées dans une RTF gérée par le Centre de réadaptation Gabrielle Major.

Tableau indicateur 6 : Évolution de nombre de places en internat, foyer de groupe, résidences communautaire (RC) et en ressources de type familial et intermédiaire (RTF-FI)



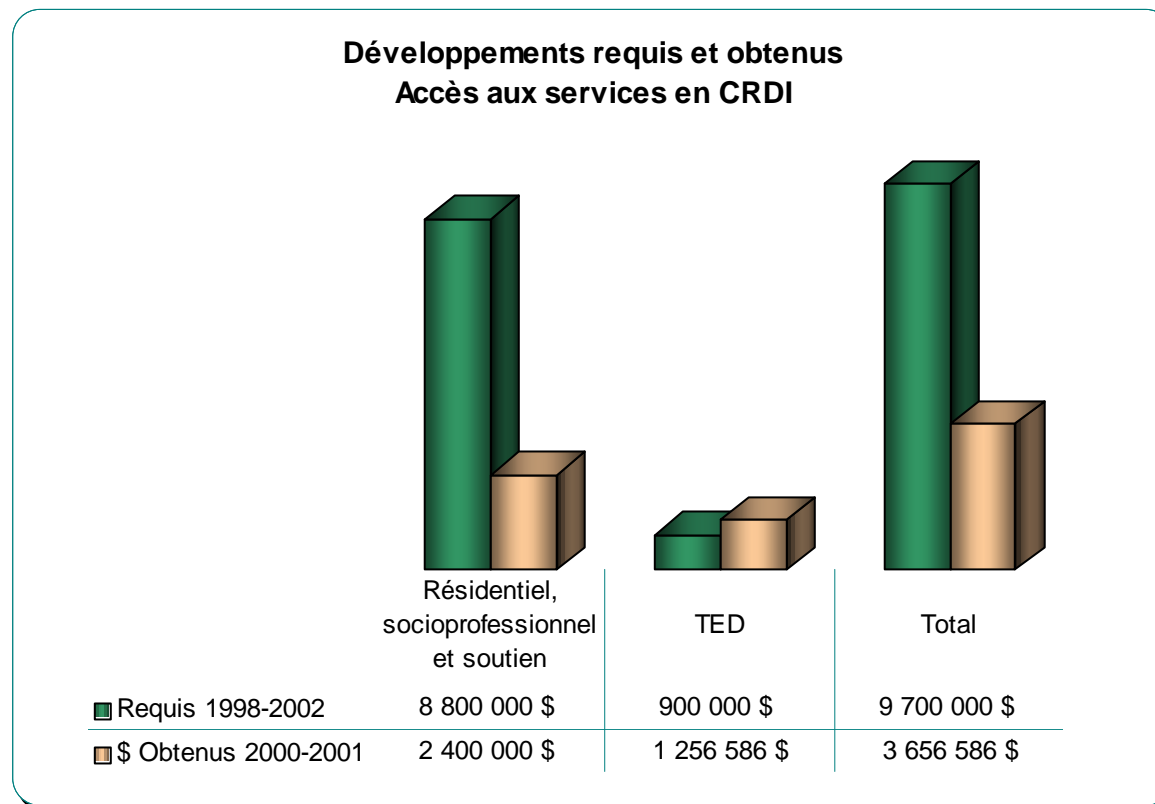
INDICATEUR 7 : Budgets de développement requis et obtenus

Objectif(s) poursuivi(s) et tendance recherchée	Résultats	Commentaires
<p>Dans le cadre du « Défi de l'accès 1998-2002 », la Régie régionale demande au ministère un budget de développement récurrent de l'ordre de 12 M\$ pour favoriser l'accès aux services à la clientèle vivant avec une déficience intellectuelle. De ces 12 M\$, 9,7 M\$ sont orientés vers les CRDI pour réduire les listes d'attente.</p>	<p>En 2000-2001 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Les CRDI de la région obtiennent un budget de développement de l'ordre de 3 656 586 \$. Ce budget représente 38 % du développement requis pour le « Plan 1998-2002 ». <p>Plus spécifiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Pour les services résidentiels, socioprofessionnels et de soutien à la personne, à la famille et à la communauté, le développement obtenu (2,4 M\$) correspond à 27 % du budget requis (8,8 M\$); ↳ Pour les personnes présentant des troubles envahissants du développement, le budget reçu (1 256 586 \$) est supérieur (40 %, soit 356 586 \$ de plus) au budget planifié (900 000 \$). <p>Un budget de développement de l'ordre de 1,5 M\$ a été annoncé pour l'année 2001-2002.</p>	<p>Ce budget de développement, associé à la transformation des services offerts par les CRDI, a permis de donner plus de 435 nouveaux services et d'abaisser les listes d'attente, principalement dans les programmes socioprofessionnel et de soutien.</p> <p>L'impact des budgets de développement pour les personnes présentant des TED est discuté à l'indicateur 10.</p>

Définitions :

- ✓ Budgets requis, tels que planifiés au « Plan d'amélioration des services 1998-2002 : le défi de l'accès »;
- ✓ Les budgets récurrents reçus (base annuelle), tels qu'identifiés dans les rapports annuels de la Régie.

Tableau indicateur 7 : Budgets de développement requis et obtenus



CONCLUSION

Les établissements ont mis en place leur plan d'action visant la modification de leurs ressources. Les orientations notées dans le développement de nouvelles modalités dans l'offre de services et la réorganisation des ressources existantes sont conformes aux orientations du plan d'action 1998-2002. Il serait intéressant de faire une démarche similaire en ce qui a trait au programme socioprofessionnel.

L'extinction des listes d'attente ne pourra être atteinte sans l'ajout de budgets de développement en CRDI. Par ailleurs, l'amélioration de l'accès aux trois programmes des CRDI est tributaire du souci des établissements d'offrir des services de qualité au meilleur coût.

Le budget de 1,5 M\$, déjà ventilé dans les cinq CRDI pour l'exercice financier 2001-2002, est un élément additionnel pour soutenir la réduction des listes d'attente tout en sachant que ceci nous porte à un peu plus de 50 % de l'objectif visé, soit l'ajout de 9,7 M\$.

ANNEXES

ANNEXE « A »

- ⇒ **Ajustements apportés aux bases de données SIC-DI des CRDI**
- ⇒ **Traitement des données**
- ⇒ **Sources de données utilisées pour la validation du nombre d'usagers différents desservis au 31 mars selon le programme**
- ⇒ **Sources de données utilisées pour la validation du nombre d'usagers différents desservis au 31 mars dans le programme résidentiel selon le milieu de vie des usagers**
- ⇒ **Sources de données utilisées pour la validation du nombre d'usagers différents en attente au 31 mars selon le programme**

✎ AJUSTEMENTS APPORTÉS AUX BASES DE DONNÉES SIC-DI DES CRDI

1. Table des services dispensés

Codes de correspondance à corriger

	Code d'élément	Code de correspondance	
		devrait être	au lieu de
Centre Miriam	744	742	744
	743	741	743
<i>SERVICES DE RÉADAPTATION L'INTÉGRALE</i>	911	911	910
	912	912	910
	913	913	910
	914	914	910
	915	915	910
	916	916	910
	917	917	910
	918	918	910
	921	921	920
	922	922	920
	923	923	920
	924	924	920
	925	925	920
	926	926	920

Codes de services à exclure (ne pas détruire)

Services de réadaptation L'Intégrale :	code d'élément 150, soutien inactif, correspondance 100
	code d'élément 151, Appart. inactif, correspondance 100
CR Lisette-Dupras :	code de correspondance 491, Service socioprofessionnels non identifiés
Pour tous les CRDI :	code de correspondance 910 : Service de répit offert par les CLSC
	code de correspondance 920 : Service de dépannage offert par les CSLC
Tous les codes de services qui ne font pas partie d'un des trois programmes résidentiel, socioprofessionnel ou de soutien, soit :	
Code de correspondance	
310 à 390 inclus.	685
530	811 à 899 inclus
600	930
610	
620	
640	
660	
670	

2. Table « situation de vie »

	Numéros des dossiers	Code	À transférer dans code de correspondance
Services de réadaptation L'Intégrale	7387	53	41
	1766	53	41

3. Numéros de dossiers à isoler

Clients transférés de l'Hôpital Rivière-des-Prairies

CR Gabrielle Major	Tous les numéros de dossiers entre 2000 et 2999
---------------------------	---

Centre Miriam	569, 570, 571, 572, 576
----------------------	-------------------------

CR Lisette-Dupras	Services dispensés				
	1260	1555	1735	1749	1758
	1550	1556	1741	1750	1759
	1551	1722	1743	1751	1762
	1553	1723	1747	1752	1763
	1554	1724	1748	1757	1769
	Services en attente				
	1557	1734	1740	1761	1764
	1730	1736	1742	1764	
	1731	1737	1744	1765	
	1732	1738	1745	1766	
	1733	1739	1746	1761	

Serv. réad. L'Intégrale	7504	7513	7520	7527	7650
	7507	7514	7521	7528	7657
	7508	7515	7522	7529	7658
	7509	7516	7523	7530	7671
	7510	7517	7524	7531	7681
	7511	7518	7525	7532	7698
	7512	7519	7526	7564	

TRAITEMENT DES DONNÉES

Indicateurs de suivi de gestion pour la clientèle présentant une déficience intellectuelle

Banque de données : Extraction d'une partie du SIC-DI des cinq CRDI en date du :

Services de réadaptation L'Intégrale :	16 mai 2001
Centre Miriam :	19 juin 2001
CRDI Gabrielle Major :	28 juin 2001
CROM :	24 juillet 2001
CR Lisette-Dupras :	24 juillet 2001

Périodes financières : 1^{er} avril 1999 au 31 mars 2000
1^{er} avril 2000 au 31 mars 2001

Traitement des données :

Pour le traitement des données, les codes de correspondance des tables générales de référence du SIC-DI sont utilisés.

Regroupements :

Priorité de la demande :

1. 1* et 1
2. 2* et 2
3. 3* et 3
4. 4* et 4
5. 5* et 5

Situation de vie :

Regroupement

<u>Regroupement</u>	<u>Codes de correspondance</u>
1. Milieu de vie autonome	11 à 39 inclus
2. Ressources de type familial (RTF)	41 et 42
3. Allocation pour assistance résidentielle continue (ressource intermédiaire, RI)	51
4. Assistance résidentielle continue (ressource communautaire, RC)	55
5. Internat	61
6. Foyer de groupe	62
7. Pavillon (RI)	63
8. Autres ressources résidentielles du réseau	71 à 75 inclus
9. Autres services résidentiels	69 et 91

Groupes d'âge :

1. 5 ans et moins
2. 6 ans et plus

1. Regroupement des services par programme résidentiel, socioprofessionnel et de soutien

Note : Prendre les services qui font partie d'un des trois programmes suivants :

	Code de correspondance
Résidentiel	741
	742
	751
	755
	761
	762
	763
	771
	772
	773
	775
	790
	799
	972

	Code de correspondance
De soutien	100
	510
	520
	540
	560
	570
	580
	590
	630
	650
	680
	689
	911 à 918 inclus
	921 à 928 inclus
	950
960	
973	
990	

	Code de correspondance
Socioprofessionnel	410 à 490 inclus
	971

2. Nouveaux usagers différents desservis pour la première fois entre le 1^{er} avril et le 31 mars

↳ Nombre d'usagers différents qui ont commencé à recevoir un service pour la première fois dans un programme entre le 1^{er} avril et le 31 mars (l'utilisateur ne doit pas recevoir plus d'un service dans ce même programme) :

- Résidentiel (mais ces personnes peuvent être desservies dans les deux autres programmes);
- Socioprofessionnel (idem);
- De soutien (idem) :
 - ➔ Selon les priorités de la demande
 - ➔ Par CRDI et total régional

↳ Nombre d'enfants différents âgés de 5 ans et moins qui ont commencé à recevoir un service pour la première fois dans un programme entre le 1^{er} avril et le 31 mars (l'utilisateur ne doit pas recevoir plus d'un service dans ce même programme) :

- Résidentiel (mais ces personnes peuvent être desservies dans le programme soutien);
- De soutien (idem) :
 - ➔ Selon les priorités de la demande
 - ➔ Par CRDI et total régional

↳ Pour l'ensemble des programmes, nombre d'usagers différents qui ont commencé à recevoir un service pour la première fois dans un programme entre le 1^{er} avril et le 31 mars (l'utilisateur ne doit pas recevoir plus d'un service de l'établissement) :

- ➔ Par CRDI et total régional et par priorité de la demande

↳ Selon le programme, calculer le délai d'accès aux services :

- ➔ Délai moyen et écart type
- ➔ Pourcentage de personnes qui ont obtenu leurs services dans le cadre du délai moyen
- ➔ Délai médian

SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES POUR LA VALIDATION DU NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS AU 31 MARS SELON LE PROGRAMME

SOURCE DE VALIDATION	ANNÉE	CENTRE DE RÉADAPTATION	PROGRAMME			
			Résidentiel	Socio-professionnel	Soutien	Pour l'ensemble des programmes
Tableau de bord en déficience intellectuelle	31-03-2000	CR de l'Ouest de Montréal	473	563	900	1 151
		SR L'Intégrale	251	392	476	763
		CR Lisette-Dupras	639	574	1 127	1 127
		CR Gabrielle Major	541	683	1 088	1 088
		Centre Miriam	148	210	312	358
Rapport statistique (AS-485)	31-03-2001	CR de l'Ouest de Montréal	476	626	975	1 209
		SR L'Intégrale	296	401	546	812
		CR Lisette-Dupras	571	729	1 109	1 259
		CR Gabrielle Major	678	686	1 171	1 171
		Centre Miriam	154	217	308	355

SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES POUR LA VALIDATION DU NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS DESSERVIS AU 31 MARS DANS LE PROGRAMME RÉSIDENTIEL SELON LE MILIEU DE VIE DES USAGERS

SOURCE DE VALIDATION	ANNÉE	CENTRE DE RÉADAPTATION	PROGRAMME RÉSIDENTIEL						TOTAL RÉSIDENTIEL
			MILIEU DE VIE						
			RTF	RI	RC	Internat	Foyer de groupe	Autres ressources	
Tableau de bord en déficience intellectuelle	31-03-2000	CR de l'Ouest de Montréal	207	112	146		8		473
		SR L'Intégrale	179	37	35				251
		CR Lisette-Dupras	84	235	247	73			639
		CR Gabrielle Major	256	116	169				541
		Centre Miriam	66	13	19	50			148
Rapport statistique (AS-485)	31-03-2001	CR de l'Ouest de Montréal	206	263 ⁽¹⁾			7		476
		SR L'Intégrale	227	69					296
		CR Lisette-Dupras		497		74			571
		CR Gabrielle Major	381	297					678
		Centre Miriam	77	32		45			154

(1) Dans le AS-485, correspond au nombre d'usagers qui reçoivent de l'assistance résidentielle continue (page 5, col. 7, ligne 7) tel que défini aux centres d'activités 7040 et 7050 du manuel de gestion financière.

SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES POUR LA VALIDATION DU NOMBRE D'USAGERS DIFFÉRENTS EN ATTENTE AU 31 MARS SELON LE PROGRAMME

SOURCE DE VALIDATION	ANNÉE	CENTRE DE RÉADAPTATION	PROGRAMME			
			Résidentiel	Socio-professionnel	Soutien	Pour l'ensemble des programmes
Méthode de partage budgétaire ⁽¹⁾	31-03-2000	CR de l'Ouest de Montréal	22	75	75	n/d
		SR L'Intégrale	38	86	74	n/d
		CR Lisette-Dupras	25	60	90	n/d
		CR Gabrielle Major	80	113	116	n/d
		Centre Miriam	54	14	33	n/d
Rapport statistique (AS-485)	31-03-2001	CR de l'Ouest de Montréal	30	50	97	n/d
		SR L'Intégrale	26	75	76	n/d
		CR Lisette-Dupras	44	66	113	n/d
		CR Gabrielle Major	79	187	156	n/d
		Centre Miriam	70	16	92	n/d

(1) Méthode de partage budgétaire, Services des études et de l'évaluation, Régie régionale de Montréal-Centre, 15 juin 2001, page 3.

ANNEXE « B »

- ⇒ **TABLEAU 1 :** L'évolution du nombre d'utilisateurs différents desservis au 31 mars selon le programme
- ⇒ **TABLEAU 2 :** L'évolution du nombre d'utilisateurs différents desservis au 31 mars dans les programmes résidentiel et de soutien selon le milieu de vie des utilisateurs
- ⇒ **TABLEAU 3 :** L'évolution du nombre d'utilisateurs différents en attente au 31 mars selon le programme
- ⇒ **TABLEAU 4 :** L'évolution du nombre d'utilisateurs différents en attente au 31 mars dans les programmes résidentiel et de soutien selon leur milieu de vie
- ⇒ **TABLEAU 5 :** L'évolution des places en internat, foyer de groupe, résidence communautaire (RC) et, en ressource de type familiale et intermédiaire (RTF-RI)

✎ **TABLEAU 1 : L'évolution du nombre d'utilisateurs différents desservis au 31 mars selon le programme**

ANNÉE	CENTRE DE RÉADAPTATION	PROGRAMME			
		Résidentiel	Socio-professionnel	Soutien	Pour l'ensemble des programmes ⁽¹⁾
31-03-2000	CR de l'Ouest de Montréal	479	561	755	1 009
	SR L'Intégrale	256	392	276	734
	CR Lisette-Dupras	644	701	335	1 102
	CR Gabrielle Major	519	554	902	1 075
	Centre Miriam	148	210	299	351
31-03-2001	CR de l'Ouest de Montréal	487	602	849	1 090
	SR L'Intégrale	276	397	319	788
	CR Lisette-Dupras	631	731	1 002	1 176
	CR Gabrielle Major	539	595	1 013	1 154
	Centre Miriam	154	211	290	344

(1) Pour l'ensemble des programmes : nombre d'utilisateurs différents desservis comptés une seule fois par CRDI tous programmes confondus (résidentiel, socioprofessionnel et soutien)

L'évolution du nombre d'utilisateurs différents de 5 ans et moins desservis au 1^{er} mars selon le programme

ANNÉE	CENTRE DE RÉADAPTATION	PROGRAMME		
		Résidentiel	Soutien	Pour l'ensemble des programmes
31-03-2000	CR de l'Ouest de Montréal	5	63	65
	SR L'Intégrale	1	107	108
	CR Lisette-Dupras	2	73	73
	CR Gabrielle Major	3	69	69
	Centre Miriam		46	46
31-03-2001	CR de l'Ouest de Montréal	6	93	94
	SR L'Intégrale	4	107	108
	CR Lisette-Dupras	2	92	92
	CR Gabrielle Major	4	78	78
	Centre Miriam		47	47

TABLEAU 2 : L'évolution du nombre d'utilisateurs différents desservis au 31 mars dans les programmes résidentiel et de soutien selon le milieu de vie des utilisateurs

ANNÉE	CENTRE DE RÉADAPTATION	PROGRAMME RÉSIDENTIEL							PROGRAMME DE SOUTIEN								TOTAL SOUTIEN	
		MILIEU DE VIE						TOTAL RÉSIDENTIEL	MILIEU DE VIE									
		RTF	RI	RC	Internat	Foyer de groupe	Autres ressources		Milieu de vie autonome	RTF	RI	RC	Internat	Foyer de groupe	Autres ressources	Autres services		Inconnu
31-03-2000	CR de l'Ouest de Montréal	216	109	146		8		479	333	208	86	92		8	22	6		755
	SR L'Intégrale	185	35	35			1	256	271						3	2		276
	CR Lisette-Dupras	86	239	246	73			644	266	61	2	3			2	1		335
	CR Gabrielle Major	238	112	168			1	519	372	237	114	166			7	3	3	902
	Centre Miriam	66	13	19	50			148	150	66	13	18	50		2			299
31-03-2001	CR de l'Ouest de Montréal	217	116	147		7		487	405	212	89	108		7	24	4		849
	SR L'Intégrale	213	29	33			1	276	312	4					3			319
	CR Lisette-Dupras		252	238	74		67	631	355		260	239	74		71	3		1002
	CR Gabrielle Major	248	97	194				539	461	239	100	191			22			1013
	Centre Miriam	77	14	18	45			154	135	75	14	17	45		4			290

L'évolution du nombre d'utilisateurs différents desservis de 5 ans et moins au 31 mars dans les programmes résidentiel et de soutien selon le milieu de vie des utilisateurs

ANNÉE	CENTRE DE RÉADAPTATION	PROGRAMME RÉSIDENTIEL				TOTAL RÉSIDENTIEL	PROGRAMME DE SOUTIEN				TOTAL SOUTIEN
		MILIEU DE VIE			TOTAL RÉSIDENTIEL		MILIEU DE VIE				
		RTF	RI	Autres ressources			Milieu de vie autonome	RTF	RI	Autres ressources	
31-03-2000	CR de l'Ouest de Montréal	5			5	58	5			63	
	SR L'Intégrale	1			1	107				107	
	CR Lisette-Dupras	2			2	71	2			73	
	CR Gabrielle Major	2	1		3	65	3	1		69	
	Centre Miriam					46				46	
31-03-2001	CR de l'Ouest de Montréal	6			6	86	5		2	93	
	SR L'Intégrale	4			4	104	3			107	
	CR Lisette-Dupras		1	1	2	88		1	3	92	
	CR Gabrielle Major	2	2		4	74	2	2		78	
	Centre Miriam					46			1	47	

📄 **TABLEAU 3 : L'évolution du nombre d'utilisateurs différents en attente au 31 mars selon le programme**

ANNÉE	CENTRE DE RÉADAPTATION	PROGRAMMES			
		Résidentiel	Socioprofessionnel	Soutien	Pour l'ensemble des programmes ⁽¹⁾
31-03-2000	CR de l'Ouest de Montréal	22	75	64	155
	SR L'Intégrale	33	89	73	172
	CR Lisette-Dupras	25	60	73	136
	CR Gabrielle Major	57	108	126	249
	Centre Miriam	55	14	23	78
31-03-2001	CR de l'Ouest de Montréal	23	46	51	115
	SR L'Intégrale	30	74	71	162
	CR Lisette-Dupras	22	37	75	121
	CR Gabrielle Major	66	96	83	214
	Centre Miriam	56	15	39	96

(1) Pour l'ensemble des programmes : nombre d'utilisateurs différents en attente comptés une seule fois par CRDI tous programmes confondus (résidentiel, socioprofessionnel et soutien)

L'évolution du nombre d'utilisateurs différents de 5 ans et moins en attente au 31 mars selon le programme

ANNÉE	CENTRE DE RÉADAPTATION	PROGRAMMES		
		Résidentiel	Soutien	Pour l'ensemble des programmes
2000	CR de l'Ouest de Montréal		28	28
	SR L'Intégrale		14	14
	CR Lisette-Dupras	1	9	10
	CR Gabrielle Major		10	10
	Centre Miriam	1	12	13
2001	CR de l'Ouest de Montréal		22	22
	SR L'Intégrale		24	24
	CR Lisette-Dupras	1	7	8
	CR Gabrielle Major		9	9
	Centre Miriam		15	15

TABLEAU 4 : L'évolution du nombre d'utilisateurs différents en attente au 31 mars dans les programmes résidentiel et de soutien selon leur milieu de vie

ANNÉE	CENTRE DE RÉADAPTATION	PROGRAMME RÉSIDENTIEL								PROGRAMME DE SOUTIEN								
		MILIEU DE VIE								TOTAL RÉSIDENTIEL	MILIEU DE VIE							TOTAL SOUTIEN
		Milieu de vie autonome	RTF	RI	RC	Foyer de groupe	Autres ressources	Autres services	Milieu de vie autonome		RTF	RI	Foyer de groupe	Pavillon	Autres ressources	Autres services	Inconnu	
31-03-2000	CR de l'Ouest de Montréal	21					1		22	64								64
	SR L'Intégrale	23					5	5	33	71					2			73
	CR Lisette-Dupras	16		1			8		25	68	3	1			1			73
	CR Gabrielle Major	41	6			1	8	1	57	105	10	1	1		7	1	1	126
	Centre Miriam	51					4		55	22					1			23
31-03-2001	CR de l'Ouest de Montréal	22					1		23	50					1			51
	SR L'Intégrale	24					3	3	30	69					1	1		71
	CR Lisette-Dupras	16		3	1		2		22	72		1			1	1		75
	CR Gabrielle Major	48	1				17		66	71	2	1	1	8				83
	Centre Miriam	53					3		56	38						1		39

L'évolution du nombre d'utilisateurs différents de 5 ans et moins en attente au 31 mars dans les programmes résidentiel et de soutien selon leur milieu de vie

ANNÉE	CENTRE DE RÉADAPTATION	PROGRAMME RÉSIDENTIEL		TOTAL RÉSIDENTIEL	PROGRAMME DE SOUTIEN		TOTAL SOUTIEN
		MILIEU DE VIE			MILIEU DE VIE		
		Milieu de vie autonome			Milieu de vie autonome	Autres ressources	
31-03-2000	CR de l'Ouest de Montréal				28		28
	SR L'Intégrale				14		14
	CR Lisette-Dupras	1		1	9		9
	CR Gabrielle Major				10		10
	Centre Miriam		1	1	12		12
31-03-2001	CR de l'Ouest de Montréal				22		22
	SR L'Intégrale				23	1	24
	CR Lisette-Dupras	1		1	7		7
	CR Gabrielle Major				9		9
	Centre Miriam				15		15

📄 **TABLEAU 5 : L'évolution des places en internat, foyer de groupe, résidence communautaire (RC) et en ressources de type familial et intermédiaires (RTF-RI)**

Centre de réadaptation		Internat	Foyer de groupe	RC	RTF-RI	Autres	Total
CR de l'Ouest de Montréal	31 mars 1998	40	16	137	264	20	477
	31 mars 2000	0	8	146	325	0	479
	31 mars 2001	0	7	14	333	0	487
	<i>Validation 2001-1998</i>	<i>- 40</i>	<i>- 9</i>	<i>10</i>	<i>69</i>	<i>- 20</i>	<i>10</i>
Services de réadaptation L'Intégrale	31 mars 1998	0	0	122	37	23	182
	31 mars 2000	0	0	35	220	1	256
	31 mars 2001	0	0	33	242	1	276
	<i>Validation 2001-1998</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>- 89</i>	<i>205</i>	<i>- 22</i>	<i>94</i>
CR Lisette-Dupras	31 mars 1998	81	5	245	309	86	726
	31 mars 2000	73	0	246	325	0	644
	31 mars 2001	74	0	238	252	67	631
	<i>Validation 2001-1998</i>	<i>- 7</i>	<i>- 5</i>	<i>- 7</i>	<i>- 57</i>	<i>- 19</i>	<i>- 95</i>
CR Gabrielle Major	31 mars 1998	0	0	174	266	0	440
	31 mars 2000	0	0	168	350	1	519
	31 mars 2001	0	0	194	345	0	539
	<i>Validation 2001-1998</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>20</i>	<i>79</i>	<i>0</i>	<i>99</i>
Centre Miriam	31 mars 1998	51	9	26	58	0	144
	31 mars 2000	50	0	19	79	0	148
	31 mars 2001	45	0	18	91	0	154
	<i>Validation 2001-1998</i>	<i>- 6</i>	<i>- 9</i>	<i>- 8</i>	<i>33</i>	<i>0</i>	<i>10</i>
Total région	31 mars 1998	172	30	704	934	129	1969
	31 mars 2000	123	8	614	1299	2	2046
	31 mars 2001	119	7	630	1263	68	2087
	<i>Validation 2001-1998</i>	<i>- 53</i>	<i>- 23</i>	<i>- 74</i>	<i>329</i>	<i>- 61</i>	<i>118</i>
<i>Variation en %</i>	<i>- 31 %</i>	<i>- 77 %</i>	<i>- 11 %</i>	<i>35 %</i>	<i>- 47 %</i>	<i>6 %</i>	

- ⇒ **Contexte**
- ⇒ **Organisaton de services aux personnes autistes et celles présentant des troubles envahissants de développement**
- ⇒ **Indicateur 8**
- ⇒ **Indicateur 9**
- ⇒ **Indicateur 10**
- ⇒ **Indicateur 11**
- ⇒ **Conclusion**

Contexte

Depuis plusieurs années, la Régie régionale de Montréal affirme la nécessité de mettre en place, le plus rapidement possible, les services requis par les personnes présentant un trouble envahissant du développement, par leur famille et leurs proches.

Cette préoccupation s'est traduite par de nombreuses actions, notamment lors de l'élaboration du « Plan d'amélioration des services de santé et des services sociaux 1998-2002 de la Régie régionale ».

Afin de poursuivre cet engagement, la Régie régionale a formé un Comité de planification regroupant l'ensemble des partenaires concernés par cette problématique. Ses travaux ont permis d'élaborer un modèle de réseau intégré de services pour les personnes présentant un trouble envahissant du développement. Ce modèle, adopté en avril 1999 par le conseil d'administration de la Régie régionale, précise les mandats et responsabilités des différents dispensateurs de services.

Celui-ci comprend sept composantes, soit : l'information et la sensibilisation, la prévention et le dépistage, l'évaluation diagnostique et globale des besoins, la réadaptation ou le développement des capacités des personnes, le soutien à la famille et aux proches, l'intégration sociale, la recherche, la formation et l'évaluation de la qualité des services et des programmes, la coordination et la concertation.

Afin d'assurer la mise en place, la consolidation et le suivi du modèle de réseau intégré de services adopté en 1999, la Régie régionale a élaboré, en collaboration avec les partenaires concernés, un « Plan d'action 2000-2002 – Autisme et troubles envahissants du développement ».

Les cinq centres de réadaptation en déficience intellectuelle ont la responsabilité de la composante réadaptation ou du développement des capacités des personnes. Ils doivent dispenser un service de réadaptation spécialisé d'intervention comportementale intensive selon les approches de type Lovaas, TEACCH ou selon tout autre approche appropriée scientifiquement validée.

La Régie régionale a, quant à elle, la responsabilité d'effectuer le suivi de gestion. Pour ce faire, elle a notamment formé un comité composé des directeurs des services professionnels des cinq centres de réadaptation afin d'élaborer un cadre de référence. Ce comité a travaillé depuis plus de deux ans à la clarification et à l'identification des meilleurs indicateurs de suivi de gestion du Service de réadaptation spécialisé d'intervention comportementale intensive.

Une première utilisation pour l'année 2000-2001 de ce cadre de référence nous indique que nous ne pouvons garantir l'uniformisation de la cueillette de données compte tenu que les centres de réadaptation ont interprété différemment certaines questions du formulaire. Il faut donc faire preuve de prudence quant à l'utilisation de ces données et des interprétations en découlant.

**ORGANISATION DE SERVICES AUX PERSONNES AUTISTES
ET CELLES PRÉSENTANT DES TROUBLES ENVAHISSANTS
DE DÉVELOPPEMENT**

***PROGRAMME DE SOUTIEN À LA PERSONNE, À LA FAMILLE
ET À LA COMMUNAUTÉ***

**Service de réadaptation spécialisé
d'intervention comportementale intensive**

INDICATEURS DE SUIVI DE GESTION

JANVIER 2001

Document préparé par Suzanne Boulerice

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. PRINCIPES, BALISES ET MOYENS RETENUS	
1.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	63
1.2 BALISES	63
2. INDICATEURS DE SUIVI DE GESTION :	
2.1 INTRODUCTION	63
2.2 TYPES D'INDICATEURS.....	63
TABLEAU I : APPROCHES D'INTERVENTION COMPORTEMENTALE INTENSIVE	64
TABLEAU II : FORMATION ET SUPERVISION	65
TABLEAU III : PROGRAMMES	66

1. Principes, balises et moyens retenus

1.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX :

Le modèle de réseau intégré de services retenu dans la région pour répondre aux besoins des personnes présentant des troubles envahissants du développement, leur famille et proches, interpelle divers partenaires de différents réseaux de services dont les Centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CRPDI).

Ces derniers, en plus d'offrir l'accès à leurs services réguliers : le programme résidentiel, le programme socioprofessionnel et le programme soutien à la personne, à la famille et à la communauté, reconnaissent la spécificité et l'importance de développer à l'intérieur du programme soutien à la personne, à la famille et à la communauté, un service de réadaptation spécialisé d'intervention comportementale intensive.

1.2. BALISES :

- La priorité de service pour les personnes autistes et celles présentant des troubles envahissants du développement cible les jeunes enfants (0-5 ans).
- La prise en charge par le centre de réadaptation s'effectue dans le mois qui suit la demande de service pour les jeunes enfants (0-5 ans) et pour les autres, selon l'ordre de priorité établi par le mécanisme d'accès.
- La personne reçoit le programme de réadaptation spécialisé tout le temps requis par son plan d'intervention.
- L'approche d'intervention comportementale suggérée est de type Lovaas, Teacch ou toute autre approche appropriée et scientifiquement validée. Un minimum de dix heures/semaine doit être accordé à chaque personne.

- Afin d'assurer une qualité de services, de demeurer à la fine pointe de l'évolution de ces méthodes d'intervention, il est de la responsabilité des CRPDI de travailler en concertation au développement du service de réadaptation spécialisé d'intervention comportementale intensive et à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée.

2. INDICATEURS DE SUIVI DE GESTION

2.1. INTRODUCTION :

Les indicateurs de suivi de gestion identifiés permettent, d'une part, de décrire l'état et l'évolution du service de réadaptation spécialisé d'intervention comportementale intensive à un moment précis et, d'autre part, d'en apprécier les effets.

2.2. TYPE D'INDICATEURS :

Ainsi, trois types différents d'indicateurs sont utilisés pour effectuer le suivi de ce service : les indicateurs d'intrants, les indicateurs d'activité et les indicateurs d'extrants.

- Les indicateurs d'intrants ciblés concernent les ressources humaines et financières mises en œuvre, directement ou non, pour réaliser ce service;
- les indicateurs d'activités quant à eux représentent la transformation des intrants en extrants. Ces derniers ne touchent pas directement la clientèle, telles la formation et la supervision;
- les indicateurs d'extrants sont les résultats de production du service offert et rendu.

PERSONNES PRÉSENTANT DES TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

SERVICE DE RÉADAPTATION SPÉCIALISÉ D'INTERVENTION COMPORTEMENTALE INTENSIVE

INDICATEURS DE SUIVI DE GESTION

**TABLEAU I
APPROCHES D'INTERVENTION COMPORTEMENTALE INTENSIVE**

INDICATEURS DE SUIVI	2000-2001						
	Lovaas	Teacch			Approches d'intervention comportementale intensive		
	0 – 5 ans	0 – 5 ans	6 – 17 ans	18 ANS ET +	0 – 5ans	6 – 17 ANS	18 ANS ET +
NOMBRE DE PERSONNES EN ATTENTE DU SERVICE SPÉCIALISÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE - <u>AVEC SERVICE</u>							
<u>SANS SERVICE</u>							
NOMBRE DE PERSONNES EN ATTENTE DU SERVICE SPÉCIALISÉ À LA FIN DE L'ANNÉE <u>AVEC SERVICE</u>							
<u>SANS SERVICE</u>							
NOMBRE DE PERSONNES DESSERVIES PENDANT L'ANNÉE - <u>AVEC SERVICE</u>							
<u>SANS SERVICE</u>							
DURÉE MOYENNE / SERVICE / PERSONNE <u>NOMBRE DE SEMAINES/SERVICE</u>							
INTENSITÉ MOYENNE / SERVICE / PERSONNE <u>MOYENNE HEURES/SEMAINE</u>							
NOMBRE DE FAMILLES QUI ONT ABANDONNÉES L'APPROCHE PROPOSÉE							
COÛT MOYEN DU SERVICE OFFERT PAR PERSONNE (Coût total divisé par le nombre de personnes desservies)							
COÛT TOTAL POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNES POUR L'ANNÉE							

* Cette grille devra être complétée par le CRPDI.

PERSONNES PRÉSENTANT DES TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

SERVICE DE RÉADAPTATION SPÉCIALISÉ D'INTERVENTION COMPORTEMENTALE INTENSIVE

INDICATEURS DE SUIVI DE GESTION

TABLEAU II

FORMATION ET SUPERVISION POUR LE PERSONNEL

INDICATEURS DE SUIVI	2000-2001			
	<i>Lovaas</i>	<i>Teacch</i>	<i>Aba</i>	<i>Autres</i>
NOMBRE DE FORMATIONS OFFERTES PENDANT L'ANNÉE				
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION				
NOMBRE TOTAL INTERVENANTS ET GESTIONNAIRES PARTICIPANTS				
MOYENNE D'HEURES/ANNÉE DE SUPERVISION PAR INTERVENANT				
MOYENNE D'HEURES/ANNÉE DE PERFECTIONNEMENT PAR SUPERVISEUR				

FORMATION POUR LES FAMILLES ET LES PROCHES

INDICATEURS DE SUIVI	2000-2001			
	<i>Lovaas</i>	<i>Teacch</i>	<i>Aba</i>	<i>Autres</i>
NOMBRE DE FORMATIONS OFFERTES PENDANT L'ANNÉE				
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION				
NOMBRE DE FAMILLES PARTICIPANTES				

- Cette grille devra être complétée par le CRPDI.

PERSONNES PRÉSENTANT DES TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

**PROGRAMMES DE RÉADAPTATION
RÉSIDENTIEL , SOCIOPROFESSIONNEL,
ET SOUTIEN À LA FAMILLE ET À LA COMMUNAUTÉ**

INDICATEURS DE SUIVI DE GESTION

TABLEAU III

PROGRAMMES

INDICATEURS DE SUIVI	2000-2001						
	Socioprofessionnel	Résidentiel			Soutien à la personne, à la famille et à la communauté		
	18 ans et plus	0 – 5 ans	6 – 17 ans	18 ans et +	0 – 5 ans	6 – 17 ans	18 ans et +
NOMBRE DE PERSONNES EN LISTE D'ATTENTE AU DÉBUT DE L'ANNÉE							
NOMBRE DE CLIENTS EN LISTE D'ATTENTE À LA FIN DE L'ANNÉE							
DÉLAI MOYEN D'ATTENTE POUR UNE PRISE EN CHARGE							
NOMBRE DE PERSONNES DESSERVIES PENDANT L'ANNÉE							

* Ces données seront colligées par le SIC-DI (système d'information clientèle en déficience intellectuelle).

⇒ **INDICATEUR 8**

Tous programmes confondus, le nombre de personnes, avec ou sans service de l'établissement, en attente du service d'intervention comportementale intensive et nouvellement desservies

⇒ **INDICATEUR 9**

Nombre de personnes **sans service de l'établissement**, en attente du service d'intervention comportementale intensive et nouvellement desservies

⇒ **INDICATEUR 10**

Par groupe d'âge, le coût moyen du service offert par personne dans l'ensemble des CRDI

⇒ **INDICATEUR 11**

Par groupe d'âge et type d'approche, le nombre d'heures allouées à l'intervention comportementale intensive

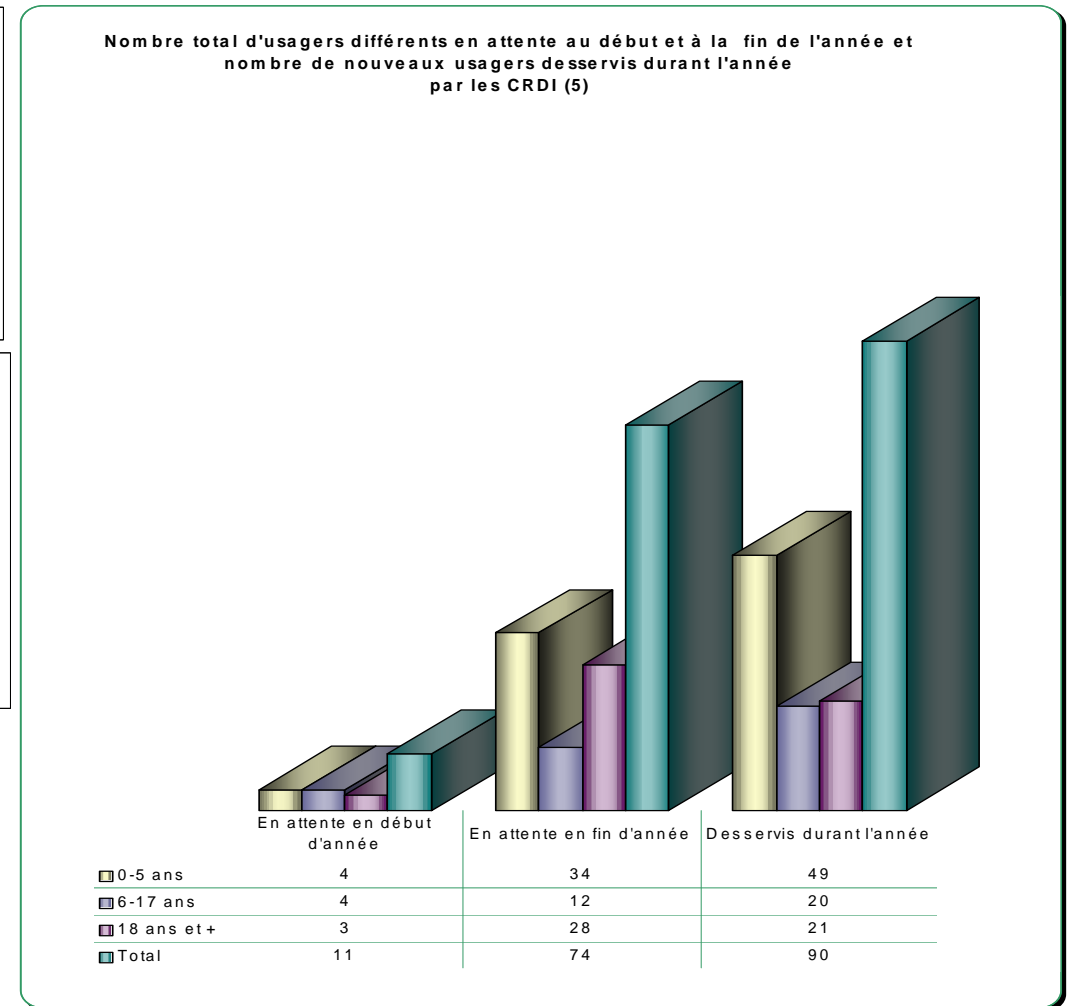
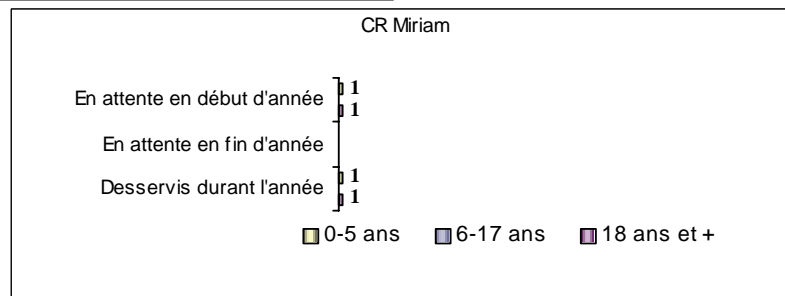
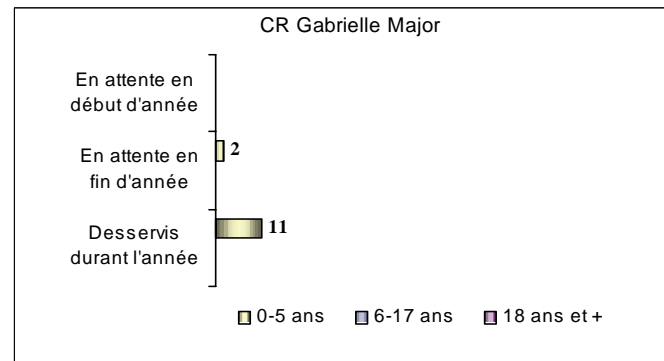
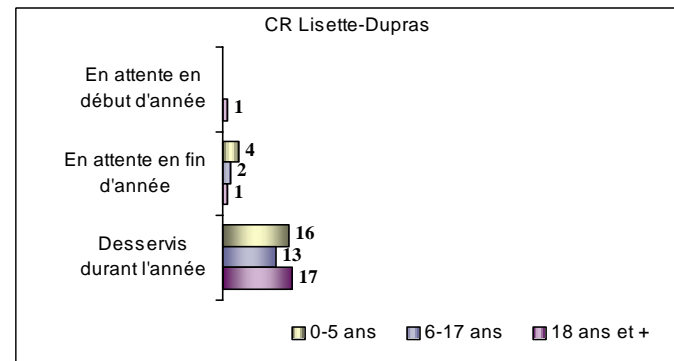
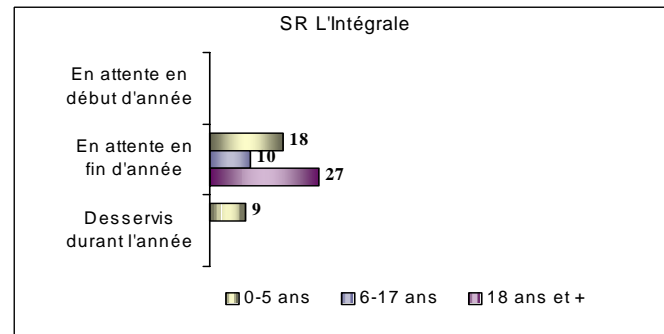
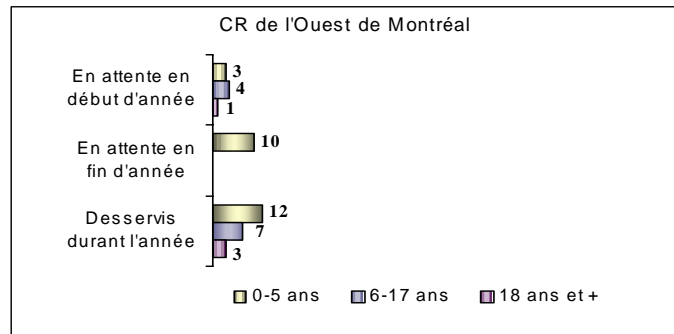
INDICATEUR 8 : Tous programmes confondus, le nombre de personnes, avec ou sans service de l'établissement, en attente du service d'intervention comportementale intensive et nouvellement desservies

Objectif(s) poursuivi(s) et tendance recherchée	Résultats	Commentaires
<p>Les tendances recherchées sont de voir évoluer, à la hausse, le nombre de personnes desservies et, à la baisse, les usagers inscrits en liste d'attente.</p> <p>De plus les services doivent être offerts de façon prioritaire aux enfants de 0-5 ans.</p>	<p>Tous programmes confondus, au 31 mars 2001 :</p> <p>↪ Le nombre de nouvelles personnes desservies pendant l'année L'ensemble des CRDI ont desservi 90 personnes au cours de l'année. La cohorte des 0-5 ans présente une pénétration de 54,5 %, soit 49 personnes, celle des 18 ans et plus, 23 %, soit 21 personnes, et finalement celle des 6-17 ans, 22,5 %, soit 20 personnes.</p> <p>↪ Le nombre de personnes en attente en début et en fin d'année En début d'année, 11 personnes se trouvaient en attente de services et en fin d'année 74 personnes y étaient comptabilisées.</p> <p>En fin d'année, la plus forte pénétration, 46 %, soit 34 personnes, provient de la cohorte des 0-5 ans, la seconde 38 %, soit 28 personnes, de la cohorte 18 ans et plus, puis la troisième, 16 %, soit 12 personnes de la cohorte des 6-17 ans.</p>	<p>Eu égard à la correspondance du nombre personnes à desservir selon la cible de diminution du nombre de personnes en attente de ce service identifié lors de l'attribution du budget de développement, soit 106, les CRDI atteignent 85 % de cette cible en ce qui a trait à l'intervention directe auprès de la clientèle.</p> <p>Ce résultat ne répertorie que les nouvelles personnes desservies au cours de l'année et ne considère pas l'ensemble de la clientèle déjà desservie.</p>

Définition :

- ✓ Les données sont regroupées par groupe d'âge, soit les 0-5 ans, les 6-17 ans et les 18 ans et plus. Ces résultats totalisent les personnes qui reçoivent déjà un ou des services de l'établissement et celles qui n'en reçoivent aucun, et ce, avant de recevoir le service de réadaptation spécialisé d'intervention comportementale intensive.

Tableau indicateur 8 : Tous programmes confondus, le nombre de personnes, avec ou sans service de l'établissement, en attente du service d'intervention comportementale intensive et nouvellement desservies



Note : Pour les Services de réadaptation L'Intégrale, information non disponible concernant le nombre d'utilisateurs en attente en début d'année pour le service de réadaptation spécialisé d'intervention comportementale intensive mais déjà desservis par l'établissement.

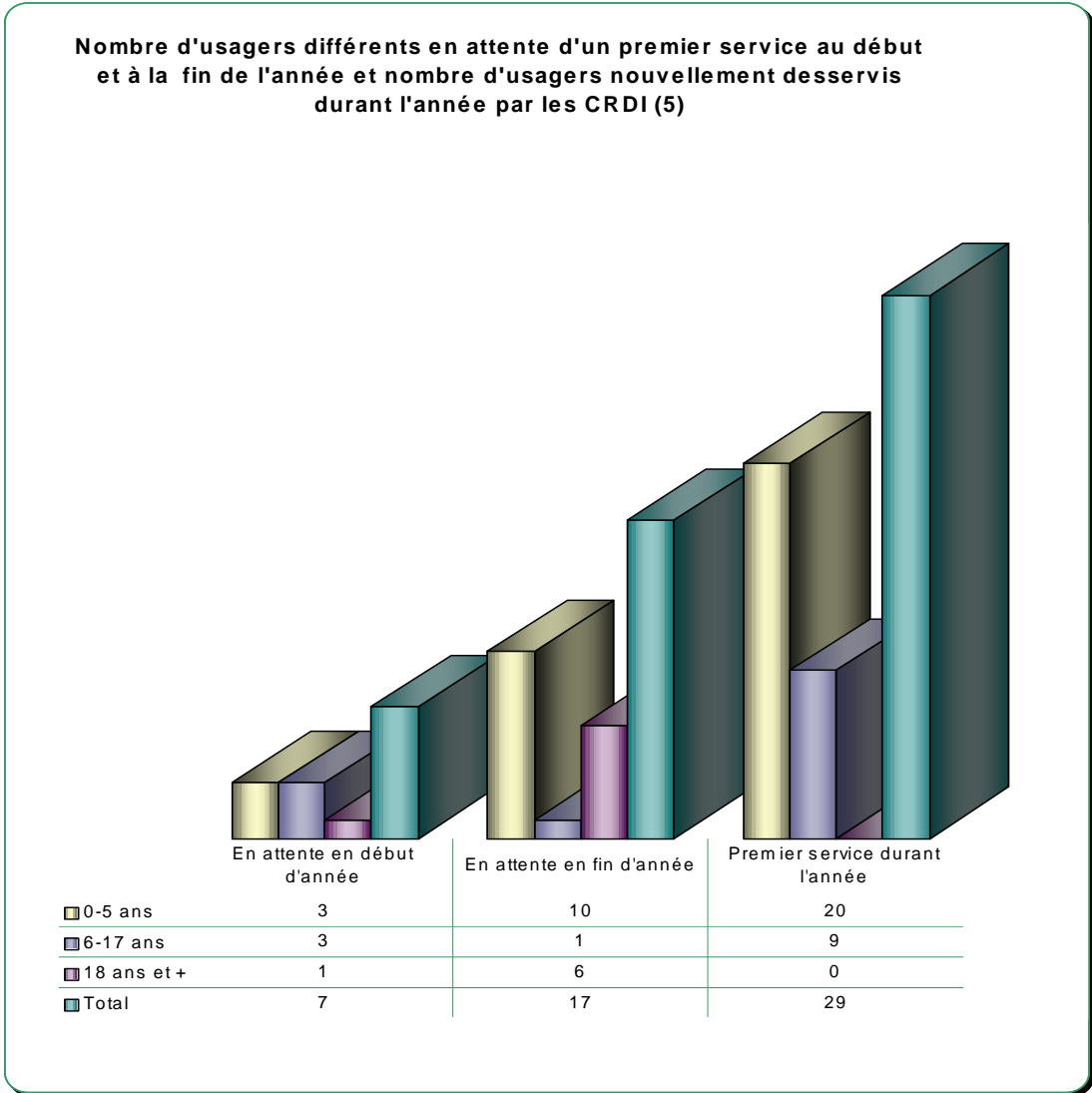
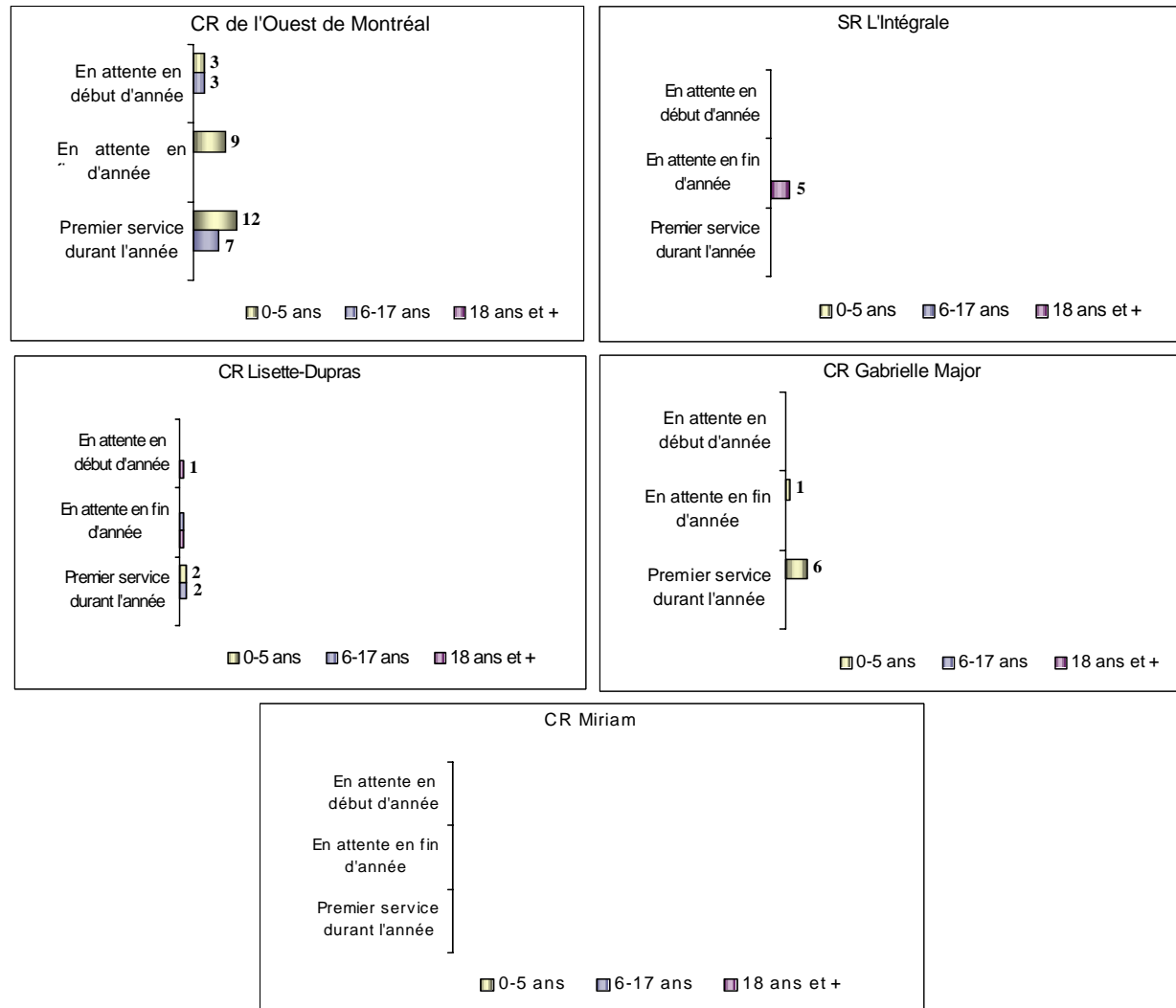
INDICATEUR 9 : Nombre de personnes sans service de l'établissement, en attente du service d'intervention comportementale intensive et nouvellement desservies

Objectif(s) poursuivi(s) et tendance recherchée	Résultats	Commentaires
<p>Les tendances recherchées sont de voir évoluer, à la hausse, le nombre de personnes desservies et, à la baisse, les usagers inscrits en liste d'attente.</p> <p>De plus, les services doivent être offerts de façon prioritaire aux enfants de 0-5 ans.</p>	<p>Au 31 mars 2001 :</p> <p>↳ Le nombre de nouvelles personnes sans aucun service desservies pendant l'année</p> <p>Les CRDI ont desservi 29 nouvelles personnes au cours de l'année 2000-2001. Ce bassin présente deux concentrations : la plus importante 69 %, soit 20 personnes du groupe 0-5 ans et la seconde 31 %, du groupe 6-17 ans.</p> <p>↳ Le nombre de personnes sans aucun service en attente en début et en fin d'année</p> <p>En début d'année, 7 personnes se trouvaient en attente de services. On retrouve dans la cohorte 0-5 ans, 43 % de ces personnes et un second 43 % dans la cohorte des 6-17 ans, puis une dernière concentration de 14 % dans celle des 18 ans et plus.</p> <p>À la fin de l'année, deux cohortes ont augmenté. Celle des 0-5 ans, qui occupait 43 % de l'attente, est passée à 59 %, ce qui représente une augmentation de 16 % tandis que celle des 18 ans et plus, qui n'occupait que 14 % de l'attente, présente maintenant un taux de 35 %, soit une augmentation de 21 %. La cohorte des 6-17 ans présente une diminution de 38 %, elle représentait 43 % de l'attente en début d'année et plus que 5 % à la fin.</p> <p>Finalement, en ce qui a trait aux services offerts pendant l'année, le plus important taux de concentration se situe dans la cohorte des 0-5 ans, soit 69 %. Ce même groupe démontre également le taux le plus élevé de pénétration à l'égard de l'attente en fin d'année. L'attente pour la cohorte des 18 ans et plus a également augmenté.</p>	<p>Cette tendance exprimée reflète l'actualisation de la priorité de services pour les enfants de 5 ans et moins.</p> <p>Eu égard à ce dernier indicateur, on observe une augmentation de la demande de services pour les enfants de 5 ans et moins ainsi que l'apparition de la demande du service d'intervention comportementale intensive pour la clientèle adulte.</p>

Définition :

- ✓ Les données sont regroupées par groupe d'âge, soit les 0-5 ans, les 6-17 ans, les 18 ans et plus. Ces résultats totalisent ceux qui ne reçoivent aucun service de l'établissement et pour lesquels il y a une demande pour le service de réadaptation spécialisé d'intervention comportementale intensive.

Tableau indicateur 9 : Nombre de personnes sans service de l'établissement, en attente du service d'intervention comportementale intensive et nouvellement desservies



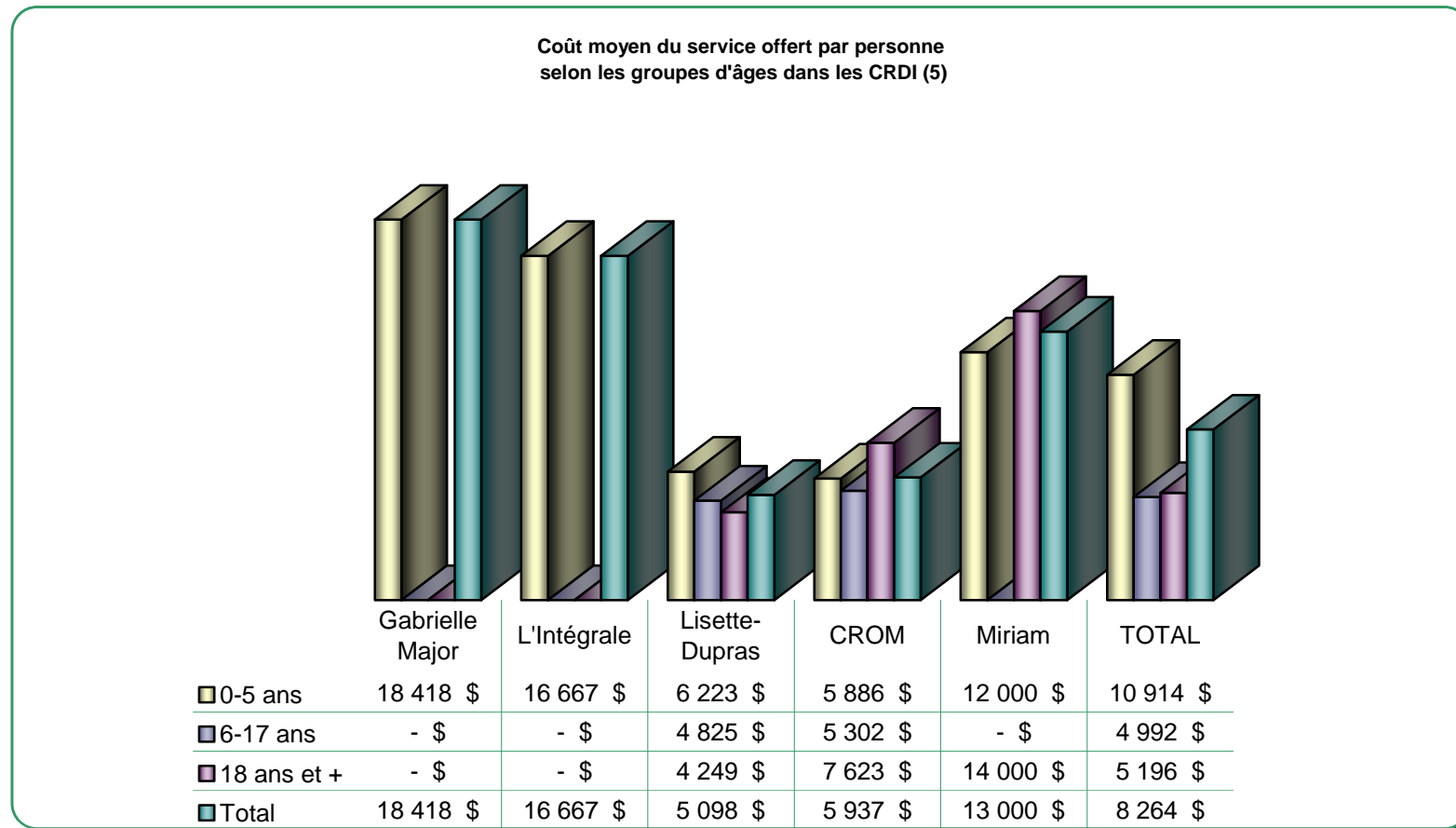
 **INDICATEUR 10 : Par groupe d'âge, le coût moyen du service offert par personne dans l'ensemble des CRDI**

Objectif(s) poursuivi(s) et tendance recherchée	Résultats	Commentaires
<p>La tendance recherchée consiste à allouer l'ensemble du budget de développement ainsi que l'équivalent provenant de l'effort de transformation en services directs d'intervention comportementale intensive auprès de cette clientèle cible, l'emphase devant être mise sur les enfants de 5 ans et moins.</p>	<p>Les CRDI ont investi 534 790 \$ auprès de la cohorte des 0-5 ans, 99 844 \$ auprès de celle des 6-17 ans et 109 110 \$ auprès de celle des 18 ans et plus.</p> <p>Cet investissement totalise 743 744 \$ en termes d'intervention directe auprès de personnes nouvellement desservies pendant l'année.</p>	<p>Les variations des coûts d'un CRDI à l'autre peuvent être le résultat des modalités de dispensation du service développé par chaque établissement (titre d'emploi, service offert à contrat, etc). Des travaux s'imposent avec les établissements afin de pouvoir donner plus de signification et de crédit à cet indicateur.</p> <p>Les budgets prévus étaient de l'ordre de 1,8 M\$ (900 000 \$ pour le développement et 900 000 \$ générés par l'établissement).</p> <p>Il est à noter que des budgets ont été alloués à la formation et à la supervision et qu'ils ne sont pas comptabilisés dans cet exercice.</p>

Définition :

- ✓ Nous tenons compte ici de la moyenne des coûts de services dans chacun des CRDI selon les différentes cohortes, soit les 0-5 ans, les 6-17 ans, les 18 ans et plus.

Tableau indicateur 10 : Par groupe d'âge, le coût moyen du service offert par personne dans l'ensemble des CRDI



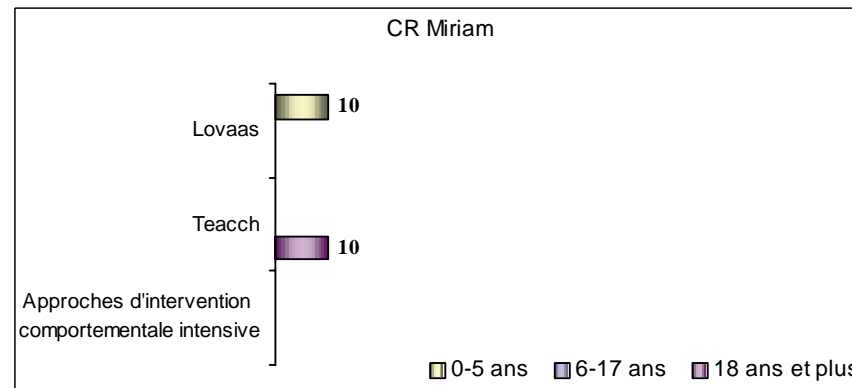
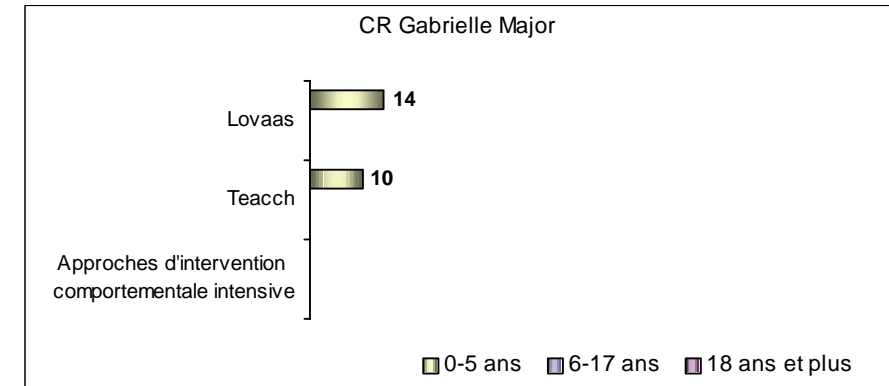
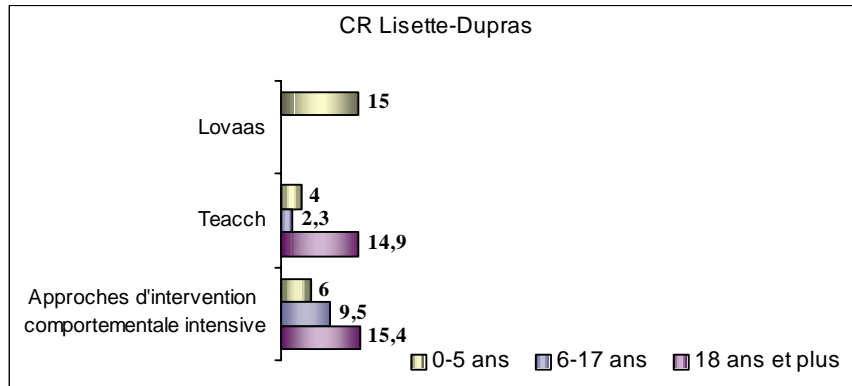
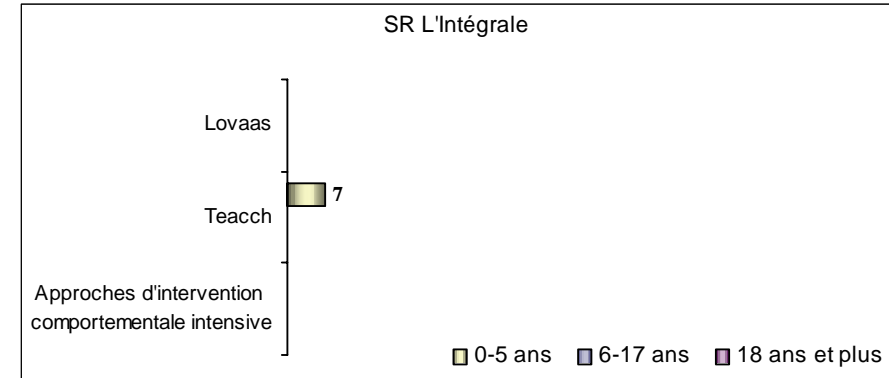
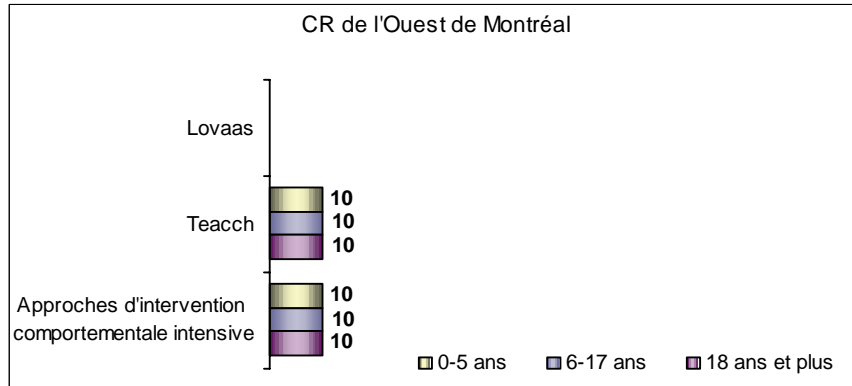
 **INDICATEUR 11 : Par groupe d'âge et type d'approche, le nombre moyen d'heures allouées à l'intervention comportementale intensive**

Objectif(s) poursuivi(s) et tendance recherchée	Résultats	Commentaires
<p>La tendance recherchée est d'assurer une intensité minimale de services de 10 heures\semaine pour les personnes présentant un TED et requérant une approche d'intervention comportementale intensive.</p>	<p>↪ Approche Lovaas Trois centres de réadaptation ont utilisé cette approche. Le Centre de réadaptation Lisette-Dupras a offert 15 heures\semaine en moyenne, le Centre de réadaptation Gabrielle Major 14 heures\semaine et le Centre Miriam 10 heures\semaine.</p> <p>↪ Approche Teacch Tous les établissements ont utilisé cette approche. Le Centre de réadaptation Lisette-Dupras a offert 14,9 heures en moyenne à la cohorte des 18 ans et plus, 4 heures à celle des 0-5 ans et 2,3 heures à celle des 6-17 ans. Le Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal a offert 10 heures d'intensité en moyenne aux trois cohortes. Le Centre de réadaptation Gabrielle Major a offert 10 heures d'intensité en moyenne à la cohorte des 0-5 ans. Le Centre Miriam a offert 10 heures d'intensité en moyenne à la cohorte des 18 ans et plus. Les Services de réadaptation l'Intégrale ont offert 7 heures d'intensité en moyenne à la cohorte des 0-5 ans.</p> <p>↪ Autres approches d'intervention comportementale intensive : Le Centre de réadaptation Lisette-Dupras a offert 15,4 heures en moyenne à la cohorte des 18 ans et plus, 9,5 heures à la cohorte des 6-17 ans et 6 heures à la cohorte des 0-5 ans. Le Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal a offert 10 heures d'intensité moyenne aux trois cohortes.</p>	<p>Des discussions devront se tenir avec les établissements concernant les écarts notés dans l'intensité de l'intervention selon les différentes cohortes visées car certains centres n'atteignent pas l'intensité de service recommandée.</p>

Définition :

- ✓ On présente ici le nombre moyen d'heures de services dispensées par semaine et par personne selon les approches d'intervention utilisées par les CRDI. Les résultats sont relatés par établissement car les données recueillies font déjà état d'une moyenne d'heures par approche par établissement, ce qui nous empêche de pouvoir faire une moyenne régionale.

Tableau indicateur 11 : Par groupe d'âge et type d'approche, le nombre moyen d'heures allouées à l'intervention comportemental intensive



CONCLUSION

L'un des éléments les plus percutants et préoccupants concerne l'évolution de la demande pour le service d'intervention comportementale intensive. Les données transmises indiquent, en fin d'année, un nombre de personnes en attente de près de 7 fois plus important qu'en début d'année. Il passe de 11 à 74 personnes, et ce, malgré les 90 personnes nouvellement desservies dans ce service pendant l'année. Cela représente une augmentation de 85 % de la demande de services. Il sera

intéressant de suivre et de vérifier l'évolution de cette demande afin d'y apporter le soutien nécessaire.

De plus, l'intensité de services et les modalités d'entrée des données feront également l'objet de travaux plus poussés.